



Bourse de
Casablanca

SOMMAIRE

Retour sur 2023 en faits et chiffres	4
Relever les défis et aller de l'avant	18
Organisation	40
Le marché en 2023	44
Résultats Financiers	54
Contacts utiles	68

RETOUR SUR 2023
EN FAITS & CHIFFRES



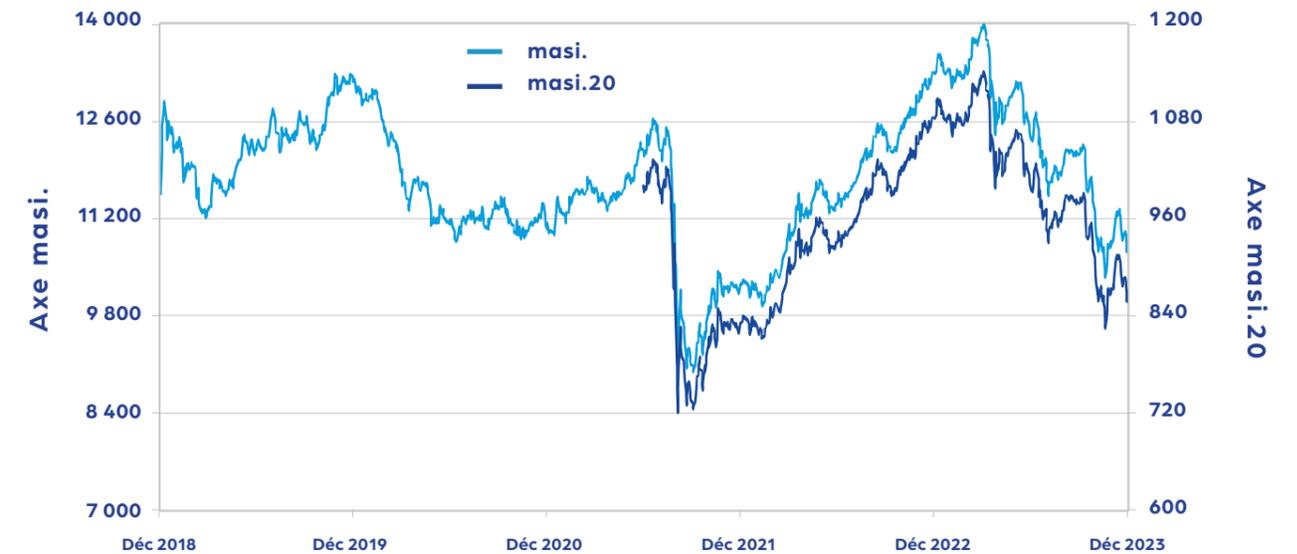
RETOUR SUR 2023 EN FAITS & CHIFFRES

LES CHIFFRES CLÉS DE LA BOURSE DE CASABLANCA S.A

LES CHIFFRES CLÉS DU MARCHÉ BOURSIER

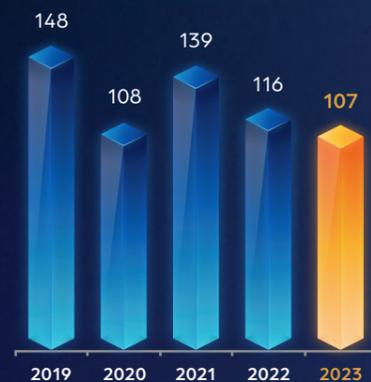
masi.
+12,80% en 2023

masi.20
+15,44% en 2023



Chiffre d'affaires (en millions de MAD)

-7,4%

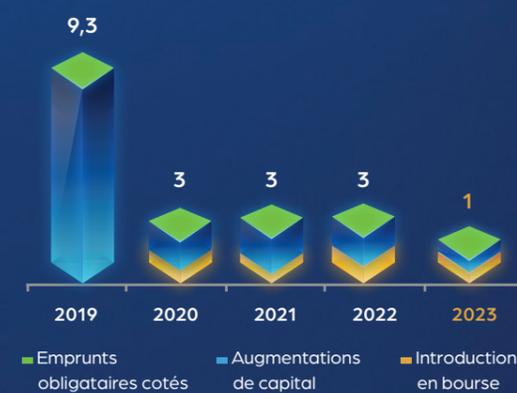


Résultat net (en millions de MAD)

+20,5%



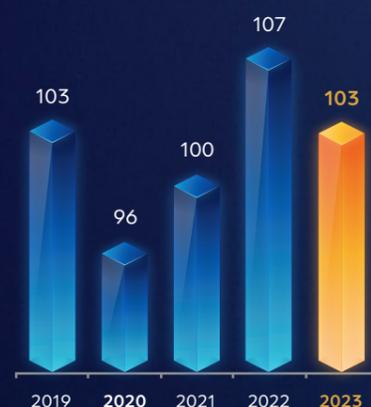
Montants levés^(*) (en milliards de MAD)



77 Sociétés cotées | **26** Obligations cotées

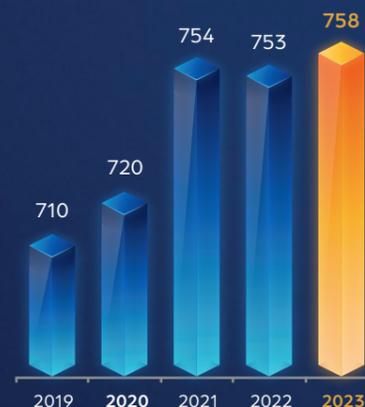
Charges d'exploitation (en millions de MAD)

-3,8%

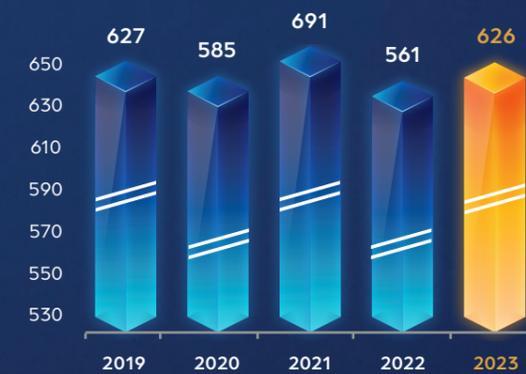


Fonds propres (en millions de MAD)

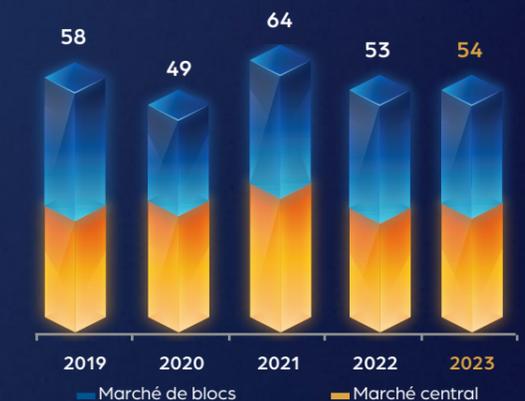
+0,7%



Capitalisation boursière (en milliards de MAD)



Volume des transactions (en milliards de MAD)



(*) : Sont considérées comme levées de fonds pour les augmentations de capital les types suivants : augmentation de capital en numéraire, conversions de dividendes et remboursements d'obligations en actions.

RETOUR SUR 2023 EN FAITS & CHIFFRES

Mars



Signature d'un mémorandum d'entente entre la Bourse de Casablanca et la Confédération Générale des Entreprises du Maroc (CGEM) visant à renforcer leur collaboration dans le but de dynamiser davantage le marché boursier, notamment à travers l'élargissement de la base d'émetteurs et d'investisseurs nationaux et internationaux, l'augmentation de la liquidité et du volume de transactions et la diversification des produits et instruments proposés.



Organisation de la 2^{ème} édition du Casablanca Chess Week (CCW) du 30 mars au 02 avril qui poursuit la promotion du jeu d'Echecs auprès des casablancais et l'ancre dans le calendrier culturel de la ville de Casablanca. Cette édition qui s'est tenue sous le thème « A game of minds », s'est démarquée par un programme varié qui a abordé le jeu de différentes manières (tournois, matchs d'exhibitions) et dans différents lieux symboliques de Casablanca.

Le coup d'envoi du CCW 2023 a été donné lors de la cérémonie officielle par MM. Mohamed Jouahri et Tarik Senhaji, respectivement, Directeur Général de Casablanca Events et Animation et Directeur Général de la Bourse de Casablanca et ce, en présence de son Excellence Miklós Tromler, Ambassadeur de Hongrie auprès du Royaume du Maroc, de la légendaire joueuse internationale GM Judit Polgár, du GM Bachar Kouatly, ancien Vice-Président de l'International Chess Federation, du GM Hicham Hamdouchi, du GM Mohamed Tissir, ainsi que de M. Shameed Sait, Expert en Intelligence Artificielle.



Janvier



Refonte de la gamme d'indices de la Bourse de Casablanca à travers la mise en place de trois principaux développements : le regroupement de l'ensemble des indices sous la signature masi. ; l'élargissement de la gamme par l'adoption d'un nouvel indice pour les petites et moyennes capitalisations (masi.mid small cap) et l'élargissement de l'indice Casablanca ESG 10 (désormais masi.esg) à 15 valeurs. Ce projet a été mené en partenariat avec le Comité Scientifique des Indices et en étroite collaboration avec les professionnels et acteurs du marché. Il s'inscrit dans le cadre des actions déployées par la Bourse de Casablanca dans le but d'accompagner le financement des entreprises nationales et d'intégrer les nouvelles tendances internationales.



Organisation d'une rencontre sous le thème : « Le Rôle de l'expert-comptable dans l'accompagnement des entreprises souhaitant s'introduire en Bourse » et ce, en partenariat avec l'Ordre des Experts Comptables (OEC), le soutien de l'AMMC et la participation de BMCE Capital Conseil. Cet événement a permis de mettre l'accent sur le partenariat historique de la Bourse de Casablanca et de l'OEC, ainsi que sur les efforts déployés par les deux organismes dans le but d'encourager les entreprises marocaines dans les diverses régions du Maroc à se financer via le marché boursier.



Participation de la Bourse de Casablanca à l'édition 2023 de l'initiative Ring the Bell for Gender Equality à l'occasion de la Journée Internationale des Droits des Femmes. En marge de cet événement, une conférence s'est tenue sous le thème « DigitAll : Innovation and Technology for Gender Equality », avec l'intervention de personnalités féminines du secteur des technologies.



Offre Publique d'Achat 576,9 millions de MAD.

Avril



Organisation de la 6^{ème} édition du Morocco Capital Markets Days à Londres les 26 et 27 avril. Durant cette édition, plus d'une centaine d'investisseurs et d'opérateurs londoniens sont venus à la rencontre de la délégation marocaine composée d'une trentaine de professionnels dont des représentants de la Bourse de Casablanca, de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC), des entreprises cotées, de Maroclear, de l'Association Professionnelle des Sociétés de Bourse et des experts en investissement financier.

Mai



Participation à l'Asean Business Forum 2023, tenu le 25 Mai sous le thème « Quels leviers de croissance dans un environnement complexe ? ». Cette manifestation a ouvert le débat autour de l'évolution du secteur financier pour faire face aux défis économiques, technologiques et environnementaux et accompagner les opportunités de la transformation industrielle.



Renforcement des actions de promotion de l'éducation financière à travers l'organisation du Championnat de la Bourse du 22 mai au 30 juin 2023, sous la thématique « Dans la peau d'un trader ». Cette édition, réservée uniquement aux étudiants a été marquée par l'intégration, pour la première fois, de l'Intelligence Artificielle à travers des propositions de stratégies de trading ainsi que des analyses et conseils d'investissement personnalisés. La cérémonie de remise des prix s'est tenue en présence de représentants du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation et des présidents d'universités marocaines.



Organisation, en partenariat avec le Club des Financiers du Nord, l'Association Marocaine des Consolideurs Financiers, l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux et le Conseil Régional de l'Ordre des Experts Comptables, d'une table ronde sur le thème « Les clés de succès pour une information financière fiable ». Cet événement, animé par des experts de renom dans le domaine financier, a été l'occasion de partage autour de l'importance de l'information financière dans un environnement économique en constante évolution.



Signature de trois conventions de partenariat entre le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation, la Bourse de Casablanca, la Fédération Mondiale des Bourses (WFE) et le Chartered Institute for Securities and Investment (CISI). Ces conventions ont pour objectifs de promouvoir et renforcer l'éducation financière ainsi que de valoriser la recherche scientifique et l'accès aux données sur le marché boursier dans le milieu universitaire.



Participation à la Conférence annuelle du Capital Investissement au Maroc qui s'est tenue le 31 mai à Casablanca. Intervenant dans le panel « Quel chemin pour une plus grande mobilisation de capitaux vers le Private Equity au Maroc? », la Bourse de Casablanca a mis en exergue le rôle crucial qu'elle peut jouer en termes d'accompagnement des politiques actionnariales.

Juin



Lancement de la diffusion des données de la Bourse de Casablanca sur la plateforme internationale TradingView (<https://fr.tradingview.com/>).

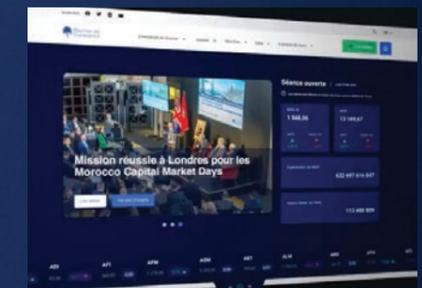
A travers cette action promotionnelle, la Bourse de Casablanca est désormais visible pour tous les utilisateurs de la plateforme, soit plus de 50 millions de traders et d'investisseurs dans le monde (y compris au Maroc) qui recherchent des opportunités d'investissement sur les marchés mondiaux.



Organisation d'une rencontre avec les opérateurs du secteur du BTP, en partenariat avec la Fédération Nationale du Bâtiment et Travaux Publics (FNBTP), sous le thème « La transmission des entreprises familiales du BTP : Le marché boursier comme levier ». Cet événement s'inscrit dans la continuité de la campagne de proximité portant sur l'Introduction en Bourse et a mis en avant les atouts du marché boursier pour les entreprises familiales du secteur du BTP notamment en matière de transmission.



Intervention dans le panel "Financement de l'Investissement au Maroc" qui s'est tenu lors de la Rencontre d'Investissement et d'affaires Espagne Maroc. Cet événement, consacré notamment au développement et à la promotion des relations entre les acteurs locaux et les représentants espagnols, a été l'occasion de mettre en exergue l'importance du développement du marché boursier afin de soutenir la vision de développement du Maroc, portée par les projets stratégiques du Nouveau Modèle de Développement et de la charte d'investissement.



Déploiement du nouveau portail de la Bourse de Casablanca dans le cadre du développement de son offre technologique et de son contenu digital. Ce nouveau site web s'appuie sur un design entièrement repensé et offre une expérience utilisateur adaptée et personnalisée, tout en continuant à représenter une source incontournable et fiable de l'information et des données boursières au Maroc. Pour redéfinir ce portail et optimiser son utilisation, la Bourse de Casablanca a mené des consultations auprès des différentes parties prenantes du marché boursier afin de cerner leurs besoins.



Conférence de la 4^{ème} édition du cycle de webinaires organisé en partenariat avec l'Association Professionnelle des Sociétés de Bourse (APSB), du 14 au 22 juin. Au total, 3 webinaires ont été organisés portant sur des thématiques qui permettent aux investisseurs d'avoir une meilleure visibilité sur les opportunités du marché boursier en 2023. Ces événements ont été animés par des professionnels du marché.

RETOUR SUR 2023 EN FAITS & CHIFFRES

Juillet

Octobre



Offre Publique d'Achat
41,9 millions de MAD.



Augmentation de capital
55,5 millions de MAD.



Organisation, conjointement aux Eaux Minérales d'Oulmès du 80^{ème} anniversaire de la cotation de la valeur à la Bourse de Casablanca. Cet événement a été l'occasion de mettre en avant le soutien considérable qu'apporte le marché boursier pour toute entreprise désireuse de financer son développement.



Organisation d'une conférence sous le thème : « L'Innovation au service d'une meilleure inclusion financière des pays africains » et ce, en partenariat avec le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, la World Federation of Exchanges (WFE) et l'Université Cadi Ayyad. Cet événement s'est tenu, le 09 octobre à la Cité de l'Innovation à l'Université Cadi Ayyad en marge des assemblées annuelles de la Banque Mondiale (WB) et du Fonds Monétaire International (FMI).



Organisation d'un séminaire sous le thème « La Bourse de Casablanca à l'appui d'une meilleure gouvernance et transparence des entreprises marocaines ».



La Bourse de Casablanca a inauguré deux nouvelles salles de marché équipées en matériel informatique à la Faculté des Sciences et Techniques (FST) et à l'Ecole Nationale de Commerce et de Gestion (ENCG) afin de permettre aux étudiants de s'initier aux concepts boursiers et de développer leurs connaissances en la matière.



Participation à la conférence annuelle organisée par l'Association des Sociétés de Gestion et Fonds d'Investissement Marocains (ASFIM) sous le thème « La gestion d'actifs, vecteur de mobilisation de l'épargne pour un meilleur développement de l'Afrique ».



Augmentation de capital
626,3 millions de MAD.

Novembre



Participation à la table ronde organisée par le groupe de presse Horizons Presse sous le thème « **Marché boursier, comment booster l'investissement privé ?** ». Cet événement a permis de mettre l'accent sur le rôle crucial que joue la Bourse de Casablanca dans la croissance économique au Maroc, notamment comme outil de financement et de pérennisation des entreprises.



Changement de méthodologie de scoring ESG des entreprises, en partenariat avec Refinitiv, acteur mondial de la data et de l'évaluation ESG. Ce changement mené dans le cadre de la révision annuelle de l'indice masi.esg, a donné lieu à une nouvelle composition de l'indice, ainsi qu'à son élargissement à 20 valeurs, afin de tenir compte de l'amélioration sensible des performances ESG des sociétés cotées.



Participation au Sommet de l'Africa Financial Summit (AFIS) 2023 qui s'est tenu les 15 et 16 novembre au Togo sous l'égide de S.E M. Faure Essozimna Gnassingbe, Président de la République Togolaise. La Bourse de Casablanca a pris part à cet événement à travers une intervention dans un panel sur l'Open Finance ; une occasion de partager ses initiatives disruptives qui incluent, notamment l'ouverture sur des partenaires via les APIs, la mise en place de l'infrastructure de l'African Exchanges Linkage Project (AELP) qui connecte 8 Bourses en Afrique et l'utilisation de l'IA dans la surveillance du marché et l'éducation financière.



Signature de la charte Qualit'Air, mise en place par la Fondation Mohammed VI pour l'environnement et la Confédération Générale des Entreprises du Maroc. A travers cela, la Bourse de Casablanca prend cinq engagements majeurs, particulièrement en ce qui concerne l'évaluation et la réduction des émissions de gaz à effets de serre, ainsi que la sensibilisation et l'incitation de son écosystème à réaliser des actions en faveur du climat. **En marge de la cérémonie de signature, une conférence a été organisée** en partenariat avec la Fondation Mohammed VI pour l'environnement et avec la CGEM sous le thème : « **Comment la décarbonation peut être un levier de compétitivité et de croissance pour les entreprises** ».



Validation de la feuille de route commune à la Bourse de Casablanca et à la Confédération Générale des Entreprises du Maroc (CGEM), appuyée par l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC), visant la dynamisation du marché boursier. S'articulant autour de 4 piliers de développement, cette feuille de route ambitionne de contribuer de manière concrète et effective à atteindre les objectifs fixés par le Nouveau Modèle de Développement (NMD) pour le marché des capitaux.



Organisation d'un workshop sur « **l'Ouverture de Capital pour les PME : Maximisez Votre Potentiel de Croissance** » au profit des entreprises faisant partie du programme d'accompagnement de la Bourse de Casablanca. Cet événement a mis en avant les avantages d'une introduction en bourse pour les PME ainsi que les principales étapes et prérequis avant de recourir au marché boursier.



Participation à la table ronde organisée par le groupe de presse Horizons Presse sous le thème « **Investir en bourse s'apparente à une action citoyenne** ». Cet événement a mis en exergue le rôle important de la Bourse de Casablanca dans la mobilisation de l'épargne dans le but de financer le développement des entreprises marocaines, leur exportation, la création de richesse et in fine, la croissance économique du Maroc.



Organisation d'un workshop le mardi 28 novembre 2023 sous le thème « **Ouverture de Capital pour les PME : Maximisez Votre Potentiel de Croissance** ». Cet événement avait pour objectif de permettre aux entreprises participantes une compréhension approfondie des enjeux cruciaux liés à l'ouverture de capital, en mettant particulièrement l'accent sur les structures d'actionnariat, les avantages des introductions en Bourse et les stratégies de croissance associées.

Décembre

Introduction en bourse 599,9 millions de MAD.



Participation à la 1^{ère} édition du Baromètre de Gouvernance Responsable, organisée par la CGEM, le Club des Femmes Administrateurs (CFA Maroc), l'Institut Marocain des Administrateurs (IMA) et Ethics & Boards. Pour la Bourse de Casablanca, cette manifestation a constitué une opportunité pour contribuer à l'évaluation des pratiques de gouvernance et à la diffusion d'informations relatives aux données ESG, notamment à travers les résultats du Baromètre qui valorisent les avancées de 72 sociétés cotées.



Organisation d'un workshop sur « Quelle organisation juridique (gouvernance, restructurations, pacte d'actionnaires) au profit des entreprises faisant partie du programme d'accompagnement de la Bourse de Casablanca. Cet événement a été animé par des professionnels du marché.

Organisation, conjointement au Groupe X-Maroc d'une conférence sur "Les défis de la Transition Énergétique". Cet événement, animé par M. Jamal Mhamdi, Président du groupe X-Maroc et par M. Tarik Senhaji, Directeur Général de la Bourse de Casablanca, a été marqué par l'intervention de Mme Leila Benali, Ministre de la Transition Énergétique et du Développement Durable.



RELEVER LES DEFIS
ET ALLER DE L'AVANT





Ahmed ARHARBI

Directeur des Opérations Marchés

Pour la Direction des Opérations Marchés, l'année 2023 a été celle de l'amorçage de la ligne droite de plusieurs projets structurants pour le marché boursier et l'ensemble de la place. A la tête de ces projets : le Marché à Terme et la Chambre de Compensation. Leur aboutissement est prévu en cours de 2024. Détails.

LE MARCHE, NOTRE MISSION PREMIERE

1. Le marché a enregistré une opération d'introduction en bourse en 2023. Comment cette opération a-t-elle été accueillie par les investisseurs ?

Nous avons eu le plaisir d'accueillir CFG Bank à la cote, une opération qui a captivé l'attention des investisseurs, des analystes et du grand public de par le fait que cela marque une étape structurante dans l'histoire de la banque. Le montant levé est de 600 Millions de Dirhams et reflète la confiance des investisseurs dans les perspectives de croissance de CFG Bank et son potentiel à créer de la valeur pour les actionnaires. En plus du fait que l'introduction en bourse de CFG Bank ait été un moment crucial pour l'institution, **cela renforce également la position de la Bourse de**

Casablanca en tant que plateforme dynamique pour les entreprises en quête de financement et d'exposition aux investisseurs nationaux et internationaux.

Plus globalement, nous constatons un réel regain de confiance de la part des investisseurs notamment suite aux dernières introductions à succès que la Bourse de Casablanca a connu et qui par la même occasion, devrait grandement encourager d'autres entreprises à franchir le pas et tirer profit des avantages à être coté en Bourse.

2. Le Marché à terme et la Chambre de Compensation sont à la veille de leur lancement. Quel est l'impact escompté des produits dérivés sur le marché ?

En application de la Loi 42-12 et conformément

à son cahier des charges signé avec le ministère des Finances, la Bourse de Casablanca mène deux chantiers structurants qui consistent à la mise en place d'un marché à terme et d'une chambre de compensation.

Le marché à terme permettra la cotation de nouveaux instruments financiers qui élargiront la palette de produits cotés en bourse. Ces mêmes produits dérivés sont notamment utilisés par les investisseurs pour se couvrir contre les risques de marché ainsi que de se protéger des fluctuations qui leur sont défavorables et de tirer profit de celles qui leur sont favorables. Un moyen de couverture, de diversification de portefeuille voire de réduction des coûts de transaction dans certains cas.

La chambre de compensation quant à elle jouera un rôle crucial dans le fonctionnement du marché à terme. Agissant comme intermédiaire entre acheteur et vendeur, elle réduit les risques de contrepartie associés aux opérations financières tout en garantissant la bonne fin de toutes les transactions même en cas de défaut d'un membre. L'élimination des risques de contrepartie contribue de facto à la stabilité du marché. Par ailleurs, les mécanismes de compensation contribuent à la simplification des flux financiers en évitant la multiplication des flux entre membres tout en simplifiant la gestion de la trésorerie.

L'exécution des deux projets porte sur différents volets. L'intervention conjointe de Bank Al-Maghrib et de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) qui s'effectue dans le cadre de l'Instance de Coordination du Marché à Terme, joue un rôle majeur notamment dans l'appréciation des règlements généraux des deux sociétés gestionnaires, dans la fixation des leurs dispositifs prudentiels ainsi que celui des futurs membres.

En terme d'avancement, nous sommes sur la dernière ligne droite.

Grace à la mobilisation du Secrétariat du Gouvernement (SGG), l'implication de la Direction du Trésor et des Finances Extérieures (DTFE) et de l'Instance de Coordination du Marché à Terme (ICMAT), **l'axe réglementaire a connu une avancée**

majeure notamment par la publication des règlements généraux, ainsi que la définition des règles prudentielles de la chambre de compensation et des membres négociateurs et/ou compensateurs. De plus, et afin de préciser les modalités opérationnelles, les projets d'instructions complétant les règlements généraux ont été préparés par la SGMAT et la CCP.

D'un point de vue technique, les deux infrastructures de marché sont prêtes et les environnements de tests ouverts pour les membres et les différents éditeurs de la place. Grâce au soutien du Groupement Professionnel des Banques du Maroc (GPBM), des associations professionnelles (Associations Professionnelle des Sociétés de Bourse-APSB et Association Marocaine des Salles des Marchés – AMSM), la mobilisation des membres a été et est toujours au rendez-vous. **Le suivi est assuré en présence des principaux acteurs à fréquence régulière et ce, dans le cadre de réunions thématiques dans le but de couvrir l'ensemble des sujets et tirer profit de la dynamique de place.**

Parallèlement à cela, et dans le cadre de l'accompagnement des acteurs du marché, **différentes séances de formations ont été organisées au profit des membres pour une meilleure compréhension des marchés à terme et des mécanismes de compensation.**

3. La Bourse de Casablanca a procédé à la modernisation de sa gamme d'indices au début de l'année 2023. En quoi cela a-t-il consisté ?

Les indices boursiers sont conçus pour refléter la tendance du marché et servir de baromètre et de référence pour les gestionnaires de portefeuilles. **Dans ce sens, nous avons procédé à la refonte de notre gamme des indices boursiers, en intégrant les nouvelles tendances et pratiques internationales.** Nous avons mené ce projet en partenariat avec le Comité Scientifique des Indices et en étroite collaboration avec les professionnels du marché et les différents acteurs.

Cette refonte s'est traduite à travers trois principaux développements. **Le premier développement concerne l'adoption d'un nouveau naming en regroupement l'ensemble des indices de la Bourse de Casablanca sous la signature Masi.**, qui est reconnue comme référence du marché boursier marocain et bénéficie d'une grande notoriété. A partir de là, l'ensemble des indices portent désormais masi. comme première partie fixe de leur dénomination, suivie d'une référence à chaque indice comme deuxième partie du nom.

Le second développement a consisté à élargir la gamme par l'adoption d'un nouvel indice pour les petites et moyennes capitalisations : masi.mid small cap. Cet indice se compose de 30 valeurs et a été conçu pour donner plus de visibilité aux petites et moyennes capitalisations et d'accompagner le développement du nouveau marché alternatif dédié aux PME.

Le troisième développement concerne l'élargissement en début d'année de la composition du masi.esg à 15 valeurs ayant obtenu les scores consolidés les plus élevés publiés (au lieu de 10). L'objectif étant de refléter l'engagement des entreprises marocaines dans le volet RSE et l'amélioration des notes ESG attribués par Moody's ESG Solutions aux entreprises cotées.

En novembre 2023, nous avons adopté la méthodologie de scoring ESG de LSEG Data & Analytics (Ex Refinitiv), acteur mondial de la data et de l'évaluation ESG et avons dans le cadre de la révision annuelle dudit indice procédé à l'élargissement de sa composition à 20 valeurs.

QUI DE LA RÉGLEMENTATION DU MARCHÉ BOURSIER MAROCAIN

Le marché boursier marocain dispose d'un environnement juridique et réglementaire alignés sur les meilleures pratiques internationales dans ces deux domaines, mais également en termes de normalisation de la communication financière et extra financière (reportings annuels, semestriels et trimestriels, rapport ESG, ...).

De même, le fonctionnement et la régulation du marché respectent les standards en vigueur dans les places boursières mondiales reconnues : transparence et pertinence dans la conception et le calcul des indices ; régime de convertibilité de devises lors de l'acquisition d'instruments financiers sur le marché boursier marocain qui garantissent aux investisseurs étrangers beaucoup de liberté dans le transfert des revenus de leur investissement ou de sa vente, ainsi qu'un cadre juridique qui assure la sécurité et la transparence des transactions financières, notamment en matière de lutte contre le blanchiment d'argent, la corruption et le financement du terrorisme.



Mohamed SAAD
Directeur Général Adjoint
en charge du Pôle Ressources

Pour toute entreprise, les technologies de l'information sont essentielles pour améliorer la productivité, la sécurité, la communication et l'innovation. A la Bourse de Casablanca, nous avons entrepris, au courant de l'année 2023, des projets qui s'articulent autour de la digitalisation et de la sécurité de l'information et ce, pour mieux servir la stratégie globale de l'entreprise et accompagner le développement du marché. Zoom.

LES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET LE DIGITAL, AU CŒUR DE NOTRE ACTIVITÉ

1. Quel est le fait marquant de l'année 2023 pour l'activité IT ?

L'année 2023 a été marquée par le grand succès du lancement du nouveau Portail de la Bourse de Casablanca ; un lancement bien accueilli par l'écosystème boursier et l'ensemble de la communauté financière ! En termes de fonctionnalités, le site vise l'amélioration de l'expérience utilisateur à travers une interface moderne, compatible avec tous les types de terminaux, adoptant les meilleures technologies actuelles et garantissant une navigation intuitive et une accessibilité accrue. De plus, une attention particulière a été accordée au rubricage. Dans ce sens, les rubriques mises en place dans ce nouveau portail s'adressent aux différentes cibles de la Bourse de Casablanca et ont été conçues pour faciliter l'accès à

l'information boursière, aux données relatives aux entreprises cotées et aux instruments négociés sur le marché boursier.

La refonte du Portail de la Bourse de Casablanca répond donc aux différents besoins exprimés par nos partenaires et clients internes et externes et apporte son lot de nouveautés, dont essentiellement : la modernité du design, la technologie et la convivialité de l'expérience utilisateur pensée par persona (Client Centric, Ux...). Il s'agit également de promouvoir les produits et services de la Bourse de Casablanca de la meilleure façon qui soit, d'offrir une plateforme multilingue, intuitive et entièrement adaptable aux différents équipements et de garantir plus d'efficacité dans son exploitation au quotidien dans le but d'offrir une

data plus riche et mieux structurée. En somme, la refonte du Portail de la Bourse de Casablanca joue un rôle clé dans la concrétisation et la réussite de l'un des volets de la Feuille de Route IT RoadMap 2025.

Le deuxième projet marquant est le lancement de la mise à niveau de l'infrastructure de la plateforme de Trading et de Surveillance qui a mobilisé l'ensemble des acteurs de la place boursière (Sociétés de Bourse, Maroclear, Rediffuseurs, ...). L'objectif principal de ce projet est de moderniser l'infrastructure afin de remédier à l'obsolescence de certains composants en termes des matériels et de logiciels. Ainsi, la Bourse profitera de cette mise à niveau afin de mettre également en place les prérequis nécessaires au lancement de la future plateforme du Marché à Terme.

2. La digitalisation est un projet que vous avez initié il y a quelques années. Quels ont été les projets réalisés dans ce domaine en 2023 et quel axe de développement soutient-elle ?

Dans le cadre de la promotion de l'éducation financière, la Bourse de Casablanca a lancé le projet e-Bourse.ma dont l'objectif est de mettre en place une plateforme novatrice visant à sensibiliser le grand public aux marchés financiers et à offrir des outils essentiels pour les investisseurs et les traders. Cette plateforme a été construite autour des 5 éléments.

Le premier élément est un Simulateur de Trading Éducatif : L'Educational Trading Simulator qui permet aux utilisateurs de pratiquer, d'apprendre et se préparer au trading dans le monde réel. **Le second élément est le Championnat de la Bourse** où les participants doivent gérer un portefeuille actions virtuel d'une valeur d'un million de MAD en s'appuyant sur des suggestions et des analyses faites par l'IA pour améliorer leurs performances dans le jeu. **Le troisième élément est notre partenariat avec TradingView** qui met à la disposition des utilisateurs

du site web des outils d'analyse technique et des données sur le marché financier marocain, améliorant ainsi leurs compétences en trading et favorisant des prises de décisions éclairées. **Le quatrième élément est la diffusion d'informations en temps réel** tels que les indices boursiers, ou avec un différé de 15 mn tels que les cours des actions. **Le cinquième élément est la formation et l'accompagnement** à travers l'École de la Bourse qui propose plus d'une cinquantaine de formations annuelles pour différents publics (investisseur, émetteurs, ...).

3. La sécurité des systèmes d'information a une importance capitale pour tout marché boursier. Quelles sont les dispositifs déployés par la Bourse de Casablanca dans ce sens ?

La Bourse de Casablanca est parmi les rares places boursières au niveau mondial à être triplement certifiée : ISO 9001, ISO 27001 et ISO 22301. Disposant ainsi des meilleurs Systèmes de Management (Qualité, Sécurité et Continuité d'Activité), cela lui permet d'asseoir les meilleures pratiques en termes de sécurité de

l'information et de résilience. Gardant toujours à l'esprit la nécessité de l'amélioration continue, la Bourse de Casablanca a entamé trois importants chantiers de mise en conformité : avec la nouvelle version ISO 27001 V2022 ; avec le standard CROE (Cyber Resilience Oversight Expectations for Financial Market Infrastructures) initié par Bank Al Maghrib et avec la Directive Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information (DNSSI) V2.

La Bourse de Casablanca a également lancé un programme de Cybersecurity Awareness Program, dont l'objectif est de constituer une communauté de Cybersécurité du secteur financier ; améliorer les connaissances sur les meilleures pratiques et rester à jour ; s'échanger les informations concernant les avertissements, les alertes, les menaces... ; et désigner les points de liaison appropriés en cas d'incidents de sécurité de l'information. Aujourd'hui, la communauté **Morocco Capital Market Cybersecurity Community (MCMCC)** est très active et organise plusieurs événements en relation avec les thématiques de la cyber sécurité.

REFONTE DU SITE WEB, DES DÉTAILS EN PLUS !

Le nouveau site web de la Bourse de Casablanca dispose de nombreux avantages et de nouveautés technologiques qui en font une plateforme :

- multi-langues et à la pointe de la technologie offrant plus de fluidité et d'interactivité ;
- « responsive » avec une meilleure adaptabilité aux différents équipements (PC, mobile ou tablette) ;
- « cloud-ready » facile à déployer dans un cloud et a la capacité de fonctionner dans un environnement virtualisé ;
- multi-canal grâce à son API (Application Programming Interface), au système de notification, au chatbot ou à la newsletter ;
- offrant des formats de données plus exploitables (Csv, Json) ;
- ouvert aux Systèmes d'Information des clients et partenaires externe (API, XML) ;
- et connecté avec les réseaux sociaux.

Cela, sans oublier les aspects liés à la sécurité de l'information qui sont également pris en compte, tout en veillant constamment au respect des recommandations et des bonnes pratiques au niveau national (DNSSI) et international (ISO 27001).



Zineb GUENNOUNI

Directeur du Développement

Si l'accompagnement des entreprises marocaines vers une introduction en bourse est l'essence même de la Bourse de Casablanca, levier de financement de l'économie du Maroc, il n'en reste pas moins qu'un marché boursier efficient nécessite également de développer l'accès à l'information et de promouvoir l'éducation financière. Retour sur les principaux projets menés dans ce sens en 2023.

LA PROMOTION DU FINANCEMENT VIA LE MARCHE BOURSIER, UN OBJECTIF POUR DIFFERENTES VOIES

1. Encourager les entreprises à s'introduire en bourse est un axe de développement central dans la stratégie de la Bourse de Casablanca. Quels sont les moyens déployés pour atteindre cet objectif ? Et comment s'inscrit-il dans les ambitions économiques du Maroc ?

Dynamiser les nouvelles introductions en bourse est en effet un pilier majeur de la stratégie de la Bourse de Casablanca ! Pour cela, **une réflexion profonde a été menée sur les stratégies et les plans d'action adéquats à mettre en œuvre pour aborder cette ambition.** Aujourd'hui nous opérons selon une approche d'ensemble qui vise à fédérer et engager l'ensemble des parties prenantes dans l'opération d'introduction en Bourse, les entreprises étant elles-mêmes au centre de cette approche. Pour ce faire,

notre mode opératoire peut être décrit en 3 axes majeures.

Le premier consiste en une approche de proximité à travers laquelle nos équipes veillent à accompagner étroitement plusieurs entreprises, de tailles différentes et de toutes les régions du Maroc dans leur réflexion autour de l'ouverture du capital.

Le second axe concerne la mise en place de partenariats stratégiques avec les partenaires les plus influents de l'écosystème du financement des entreprises. Pour preuve, nous avons noué deux partenariats stratégiques majeurs, le premier avec la Confédération Générale des Entreprises du Maroc (CGEM) qui vise à travers la feuille de route commune adoptée à créer un terrain propice aux entreprises pour se financer sur le marché des capitaux à travers des incitations, des actions promotionnelles et de l'accompagnement. Le deuxième partenariat est celui signé avec l'Ordre des Experts Comptables,

dont l'action phare est le lancement d'un certificat spécialisé pour la formation des experts comptables dans l'accompagnement des leurs clients souhaitant se financer sur le marché boursier.

Le troisième axe est la densification des initiatives d'accompagnement des entreprises, à travers la mise en œuvre de séries de workshops et d'ateliers de travail. Ces manifestations ont pour but de créer des espaces d'échange et d'apprentissage fructueux entre les entreprises en cours de préparation d'opérations d'introduction en bourse et les professionnels de différentes disciplines (conseil financier, conseil juridique, ...). Nous organisons également des manifestations ponctuelles avec des entrepreneures ayant franchi le pas de l'introduction en bourse dans l'objectif de partager leur expérience et leur vécu.

Cette nouvelle dynamique créée par la Bourse de Casablanca s'inscrit naturellement dans la dynamique globale de notre économie, celle-ci marquée par un momentum très positif, salué à ce titre par les institutions financières internationales, grâce aux indicateurs très satisfaisants affichés par notre économie en termes d'avancement des réformes, de croissance, de maîtrise de l'inflation, ... Ce momentum s'avère également favorable pour naviguer dans le sens de la vision du Nouveau Modèle de Développement qui, pour rappel, vise à renforcer la part de l'investissement privé à deux tiers de l'investissement total contre un tiers aujourd'hui et consacre le rôle du marché boursier dans l'accompagnement de cette vision. S'ajoute à cela le lancement du Fonds Mohammed VI pour l'investissement qui vient compléter le continuum de financement dans notre pays et qui saura sans doute renforcer d'avantage la dynamique entre le capital investissement et le marché boursier.

2. Vous avez organisé, cette année une nouvelle édition du Championnat de la Bourse. Quelles ont été les nouveautés de cette édition ?

L'éducation moderne évolue vers des méthodologies actives et participatives. **L'École de la Bourse embrasse pleinement cette tendance en adoptant le "Learning by Doing". Cette approche engageante permet aux étudiants de ne pas seulement acquérir des connaissances théoriques, mais surtout de les appliquer dans des situations concrètes.** Ceci fait que le trading, au sein de l'École de la Bourse, s'affirme comme une passerelle multidisciplinaire offrant bien plus qu'une simple activité financière. En plus de développer des compétences spécifiques en macroéconomie, finance de marché, finance d'entreprise, analyse quantitative, et modélisation mathématique, le trading est également le pivot central du "Championnat de la Bourse – Tournoi Inter-Écoles et Universités". A ce propos et **pour l'édition de cette année, nous avons intégré l'Intelligence Artificielle offrant ainsi aux compétiteurs une opportunité unique de découvrir les mécanismes du marché boursier de manière ludique !**

3. Avec l'essor de la digitalisation, la dissémination de la data boursière constitue un outil de développement du marché. Quels sont les projets réalisés dans le cadre de l'activité du Market Data ?

La Bourse de Casablanca continue à développer et à promouvoir le marché à travers l'élargissement de la diffusion de ses données. **En 2023, la signature de contrats avec de nouveaux distributeurs de données, l'augmentation de la demande, et l'utilisation accrue des données de la Bourse de Casablanca ont permis une augmentation significative des opérations Market Data.**

La Bourse de Casablanca a par ailleurs procédé au changement de méthodologie de scoring ESG des entreprises, en partenariat avec Refinitiv, un acteur mondial de la data et de l'évaluation ESG. La méthodologie de calcul adoptée par Refinitiv pour la nouvelle composition du masi.esg repose sur l'évaluation quantitative des entreprises sur plus de 160 critères, répartis sur les trois thématiques : Environnementale, Sociétale et de Gouvernance.

A ce titre, le nombre d'entreprises composant le Masi ESG a été élargi de 15 à 20 valeurs, accompagnant ainsi les progrès significatifs des entreprises cotées marocaines en matière de pratiques ESG et répondant aux besoins d'une communauté d'investisseurs socialement responsables de plus en plus importante.

ZOOM SUR LE PARTENARIAT AVEC LE MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION, AINSI QUE LES PARTENARIATS AVEC D'AUTRES ORGANISMES INTERNATIONAUX.

Notre partenariat stratégique avec le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (ESRSI) **se concrétise, notamment à travers la création de Salles de Marché aux seins des universités partenaires.** L'objectif est de L'École de la Bourse, en introduisant ces espaces novateurs, encourage une approche éducative dynamique qui permet aux étudiants d'acquérir des compétences pratiques en trading, en analyse financière et en prise de décision. En outre, en partenariat avec le Chartered Institute for Securities & Investment (CISI), la Bourse de Casablanca offre des formations spécialisées sous forme de cursus courts, aboutissant à la délivrance de la certification CISI. De plus, la Bourse de Casablanca a offert 1 500 formations gratuites, au profit des étudiants en BTS et aux UTES. Enfin, notre partenariat avec la World Federation of Exchanges (WFE) vise à mettre en œuvre des actions conjointes pour le renforcement de l'éducation financière des étudiants, la valorisation de la recherche scientifique et l'accès aux données internationales sur le marché boursier via les portails statistiques de la WFE.

L'ensemble de ces efforts ont pour objectif de former une nouvelle génération de professionnels qualifiés, aptes à répondre aux exigences du marché financier globalisé et in fine, doter le Maroc d'un capital humain capable de relever les défis économiques de demain et de positionner notre marché financier parmi les plus dynamiques au monde.



Badr BENYOUSSEF
Directeur Stratégie & Transformation

L'année 2023 a été celle de l'accélération des actions de la Bourse de Casablanca pour atteindre les objectifs de sa stratégie à horizon 2025. Les projets déployés ont donc concerné plusieurs axes de développement qui convergent tous à faire de la Bourse de Casablanca une bourse utile au service de l'économie du Maroc. Rétrospective

STRATEGIE, TRANSFORMATION ET PROMOTION POUR UNE BOURSE EN DEVELOPPEMENT

1. Quel est le statut actuel de la stratégie de la Bourse de Casablanca à l'horizon 2025 ?

La Bourse de Casablanca a accéléré en 2023 ses actions de développement, conformément à ses orientations stratégiques visant à la rendre plus utile et plus accessible. Cela s'est traduit par le déploiement d'un plan d'actions multi-axes impliquant la promotion du marché boursier comme outil de financement et de pérennisation des entreprises ; le développement de l'éducation financière ; l'organisation d'événements de promotion au Maroc et à l'international ou encore le lancement de nouveaux outils digitaux.

Dans ce même cadre, la Bourse de Casablanca a poursuivi son processus de transformation en groupe boursier. Un avancement notable des projets de mise en place du marché à

termes et de la chambre de compensation a été réalisé en cours d'année.

2. Quelle place occupe le Digital dans la stratégie de la Bourse ?

Le rôle du digital dans les marchés boursiers à travers le monde a connu une importance cruciale ces dernières années. Il en va de même pour la Bourse de Casablanca qui, avec l'adoption dès la fin des années 90 des technologies numériques, a nettement amélioré l'accessibilité, la transparence et la sécurité du marché boursier marocain.

Cette tendance ayant enregistré une évolution fulgurante, a incité la Bourse de Casablanca à en faire un axe de développement à part entière dans sa stratégie. Ainsi, en 2023, de nombreux projets ont été implémentés dans ce sens ! Parmi ces projets phares : le lancement

d'un nouveau portail au design entièrement repensé qui offre une expérience utilisateur adaptée et personnalisée ; la dissémination de la data du marché sur des applications mobiles et des plates-formes de trading en ligne très largement utilisés à l'international. L'utilisation de ces outils permettent aux investisseurs et au public d'accéder plus simplement aux données du marché, favorisant ainsi une prise de décision plus éclairée.

Il faut rappeler que plus qu'un outil de développement et de rayonnement, la maîtrise des outils digitaux et de tous les systèmes IT utilisés pour opérer le marché sont une nécessité pour une bourse. La volonté de la Bourse de Casablanca d'inscrire l'excellence opérationnelle dans sa stratégie est le gage d'un travail quotidien et ininterrompu des équipes pour assurer la résilience et la sécurité du marché.

3. Quel rôle joue la communication dans l'atteinte des objectifs stratégiques de la Bourse ?

La communication joue un rôle déterminant dans l'atteinte des objectifs stratégiques de la Bourse de Casablanca car elle agit comme un pont entre elle et les émetteurs, investisseurs et grand public.

Aussi, en s'appuyant sur une stratégie de communication efficace, la Bourse de Casablanca vise à renforcer sa position en tant qu'outil au service de l'économie, à stimuler l'offre de papier sur les marchés et à rayonner à l'international. De ce fait, les actions de communication qu'elle entreprend répondent à plusieurs objectifs : créer une proximité avec ses cibles en organisant des manifestations aussi bien dans les différentes villes du

Royaume qu'à l'international ; élargir son audience en établissant une véritable présence sur les Réseaux Sociaux multipliant ainsi le nombre de ses followers par 6 sur certaines plateformes ; associer son image avec ses partenaires et son écosystème pour créer un effet multiplicateur ; améliorer ses outils de communication (site web, application mobiles, ...) pour un meilleur impact et une meilleure expérience utilisateur.

CASABLANCA CHESS WEEK, UNE 2^{ÈME} ÉDITION QUI ANCRE LE JEU D'ECHECS DANS L'AGENDA CULTUREL DE CASABLANCA

Pour la deuxième année consécutive, la Bourse de Casablanca a organisé, en partenariat avec Casablanca Events & Animation, le Casablanca Chess Week (CCW) qui promeut le jeu d'Echecs auprès des jeunes et moins jeunes et anime la vie culturelle de la ville de Casablanca. Placée sous le thème « **A game of minds : Insights on AI from Chess** », cette édition s'est démarquée par la présence de nombreux invités de marque du monde des Echecs. Mais pas seulement. Elle s'est également démarquée par une programmation riche et variée qui aborde le jeu de différentes manières, notamment à travers des tournois et des matchs d'exhibition. Par ailleurs, le CCW a gardé sa dimension sociale, installée lors de sa première édition, et n'a pas manqué d'organiser une visite au Centre Oum Keltoum pour initier les bénéficiaires du Centre au jeu d'échecs.



Sana JAMAI

Directeur Capital Humain & Support

L'année 2023 a été un véritable tournant pour la gestion des talents, marquée par des initiatives stratégiques et innovantes visant à renforcer les compétences et à valoriser le potentiel des collaborateurs de la Bourse de Casablanca. Explications

LA GESTION DES TALENTS AU CŒUR DE NOTRE STRATÉGIE RH

1. Quel est le fait marquant de votre activité en 2023 ?

En 2023, nous avons poursuivi le déploiement de notre feuille de route RH en concentrant nos efforts sur les axes clés visant à améliorer nos pratiques liées au management des talents. Parmi les projets les plus importants : la mise en œuvre d'un dispositif de l'excellence managériale. Ce projet vise à potentialiser les capacités de management de l'ensemble des Managers à tous les niveaux à travers un cycle d'excellence managériale et à mettre en place les mécanismes et les outils pratiques garantissant le pilotage de l'excellence opérationnelle. Pour cela, nous avons organisé une série de workshops d'apprenance et de co-développement avec les Directeurs, les Seniors Managers et les Managers portant sur des thématiques liés à la posture managériale et aux outils et méthodes agiles d'excellence managériale. Ainsi, un

manager book a été mis en place pour fournir aux différents managers des outils et des fiches pratiques pour renforcer leurs compétences en management et promouvoir un leadership efficace au sein de la Bourse de Casablanca.

En parallèle, nous avons mis en place la **Training Academy**. Cette initiative vise d'une part à centraliser et à optimiser les efforts de formation et de développement des compétences et d'autre part à développer les modes d'apprenance alternatifs aux modes classiques d'apprentissage, et enfin à préparer et à accompagner les collaborateurs dans leurs évolutions de carrières.

Ce dispositif a été mis en place à travers de nombreux workshops de co-construction avec les managers, de parcours de formation intégrant de nouveaux mode d'apprenance par domaine de compétence et définissant les niveaux de séniorité pour qualifier la progression des

compétences exigés dans la Gestion de Carrières avec un rapprochement avec le Dictionnaire de Compétences.

C'est une véritable plateforme pour offrir des parcours de formation variés et adaptés, qui permettront à nos collaborateurs de renforcer leurs compétences techniques et comportementales de manière continue et ciblée, alignée avec les besoins stratégiques de la Bourse de Casablanca.

Parallèlement à cela, **l'année 2023 a également été marquée par le renforcement du dispositif de communication interne au profit de l'ensemble des collaborateurs** à travers l'organisation de nombreux événements en interne à l'instar des Strategy Talks sur différentes thématiques liées à notre stratégie de développement ; l'Onboarding Days pour faciliter l'intégration des nouvelles recrues et leur permettre de s'approprier l'organisation de la Bourse de Casablanca, ses valeurs et la culture One team,.

2. La transformation numérique de la Bourse de Casablanca a été entamée il y a de nombreuses années. Quel est son impact aujourd'hui sur l'activité Capital humain & support ?

Effectivement, la transformation numérique de la Bourse de Casablanca, a eu un impact significatif sur l'activité du capital humain. **D'abord, elle a été traduite par la mise en place d'un système d'Information des Ressources Humaines (SIRH)** qui a permis l'intégration et l'automatisation des différents processus RH. **Ce projet a été accompagné par l'implémentation d'un outil de gestion électronique des documents (GED)** qui a contribué à fluidifier les processus de validation, à réduire considérablement les délais et à améliorer l'efficacité et la transparence des opérations RH.

3. La Bourse de Casablanca a mis en place une politique RSE depuis plus d'une décennie, quel en est le bilan ?

Notre démarche RSE est structurée autour de 4 engagements majeurs : exercer notre métier avec responsabilité, être engagé envers la société et les communautés, préserver l'environnement et atténuer les effets du réchauffement climatique et entretenir des relations équilibrées et durables avec ses partenaires.

Pour cela, nous avons mis en œuvre une politique RSE impactante, portée et alimentée quotidiennement par la contribution et les convictions de nos collaborateurs qui apportent leur pierre à l'édifice pour tendre vers une croissance durable pour tous, que ce soit dans notre vie d'entreprise ou son environnement.

C'est une véritable responsabilité collective qui s'est traduite par des actions concrètes qui impliquent d'entretenir des relations équilibrées et durables avec nos partenaires : collaborateurs, actionnaires, et fournisseurs entre autres, en respectant les règles d'éthiques et de bonne gouvernance, en réalisant des achats responsables et en conduisant une politique

RH respectueuse de nos collaborateurs.

La Bourse de Casablanca a également formalisé une politique achat qui prend en compte les aspects sociaux et environnementaux, tout en veillant à l'équilibre des relations entre l'entreprise et ses fournisseurs, dans le respect de leurs droits réciproques.

Par ailleurs, **nous avons mis en place une politique santé et sécurité visant le bien-être des collaborateurs qui leur permet d'exercer leurs métiers dans les meilleures conditions,** notamment à travers, le service médical qui assure un suivi rigoureux des collaborateurs (bilan annuel de santé, visites médicales annuelles,) ; des réunions trimestrielles avec le comité hygiène et sécurité ; le programme annuel de prévention des risques professionnels ainsi que les campagnes de dépistages de certaines maladies graves. Les risques d'accidents de travail sont identifiés et maîtrisés, portant à 0 leur nombre en 2023.

Dans le cadre de la durabilité environnementale, la Bourse de Casablanca a renforcé son engagement en signant officiellement la charte Qualit'Air de la Fondation Mohammed VI pour l'Environnement (FM6E). Dans le cadre de cette démarche de sensibilisation, la Bourse de Casablanca a organisé une conférence sous le thème : « Comment la décarbonation peut être un levier de compétitivité

et de croissance pour les entreprises » et ce, en marge de la signature de la Charte en partenariat avec la FM6E et la CGEM.

Parallèlement à cela et dans le cadre de notre responsabilité sociétale, nous avons maintenu notre partenariat avec l'association Oum Keltoum dans le domaine de l'éducation en encourageant davantage l'apprentissage du jeu des échecs et ce, durant

la deuxième édition du Casablanca Chess Week (CCW).

Et comme chaque année, nous veillons à ancrer la non-discrimination et la promotion de la diversité, notamment l'égalité femme-homme au travail. A ce titre et à fin 2023, les femmes représentaient 43% de l'effectif global avec un taux de 33% au sein du comité exécutif !

LA BOURSE DE CASABLANCA, SOLIDAIRE AVEC LES RÉGIONS FRAPPÉES PAR LE SÉISME DE SEPTEMBRE 2023

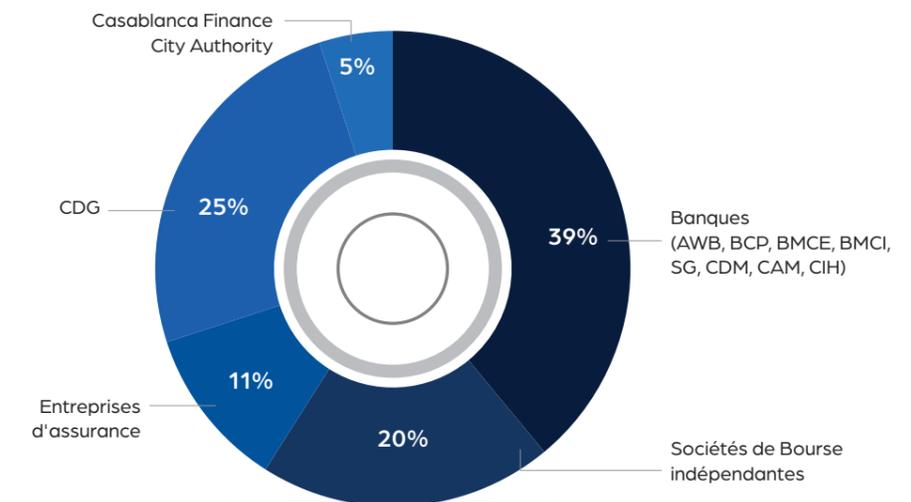
En soutien aux régions sinistrées du séisme, l'ensemble des collaborateurs ont lancé une collecte de dons en faveur de l'association partenaire de la Bourse de Casablanca, El Baraka Angels. Les fonds collectés ont été spécifiquement alloués pour contribuer à l'installation d'un internat qui permet d'assurer la continuité de la scolarité des enfants de la commune territoriale Anougal, lourdement touchée par le séisme. Et c'est grâce à l'engagement, l'esprit de bienveillance et la détermination de nos équipes que cette action citoyenne a été rendue possible !



ACTIONNARIAT

Au 31 décembre 2023, le capital social de l'entreprise est de 387 517 900 MAD.

Répartition du Capital (au 31 décembre 2023)



ORGANISATION

GOUVERNANCE

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration de la Bourse de Casablanca est composé actuellement de 12 administrateurs dont deux administrateurs indépendants. Les mandats des administrateurs viendront à expiration à l'issue de l'AGO qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Le mandat de Président du Conseil de M. Kamal Mokdad a été renouvelé le 16 juin 2022 pour une durée de 2 ans arrivant à échéance en juin 2024.

Un Secrétaire du Conseil d'Administration est nommé sur proposition du Président. Sa fonction consiste à organiser les réunions, rédiger et consigner les procès-verbaux dans les conditions prescrites par la loi.

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 31 DÉCEMBRE 2023

Nom / Prénom du représentant	Fonction	Qualité	Actionnaire représenté
M. KAMAL MOKDAD	Président	Directeur Général - BCP	BCP
M. HAMID TAWFIKI	Membre	Directeur Général Adjoint en charge de la structure Stratégie Finance et Investissements	CDG
M. MEHDI BOURISS	Membre	Directeur Général - CDG Capital	CDG
M. BRAHIM BENJELLOUN TOUMI	Membre	Administrateur Directeur Général - BMCE Bank of Africa	Bank Of Africa
M. YOUSSEF ROUSSI	Membre	Directeur Général Adjoint en charge du Pôle Corporate & Investment Banking	Attijariwafa Bank
M. AHMED EL YACOUBI	Membre	Président du Directoire de la Société Générale Maroc	BMCI, Crédit Agricole du Maroc, Crédit du Maroc, CIH et Société Générale
M. YOUNES BENJELLOUN	Membre	Administrateur Directeur Général - CFG Marchés	Sociétés de Bourse indépendantes
M. AMINE EL JIRARI	Membre	Président Directeur Général - Atlas Capital Bourse	Sociétés de Bourse indépendantes
M. MOHAMED HASSAN BENSALAH	Membre	Président Directeur Général - Atlanta Sanad	Entreprises d'assurance
M. MOHAMMED RACHID	Membre	Directeur Adjoint en charge des relations institutionnelles et des organismes internationaux. Casablanca Finance City Authority (CFCA)	CFCA
MME NADIA FASSI FEHRI	Membre	Administrateur Indépendant	-
M. PIERRE FLEURIOT	Membre	Administrateur Indépendant	-

DIRECTION DE L'ENTREPRISE

au 31 décembre 2023

Depuis le 19 mars 2020, M. Tarik SENHAJI occupe la fonction de Directeur Général de la Bourse de Casablanca.

Le Comité de Direction est composé des directeurs de l'entreprise. Il a pour mission de piloter les projets stratégiques, de fixer les objectifs, de décider des priorités et de s'assurer du bon fonctionnement de l'entreprise.

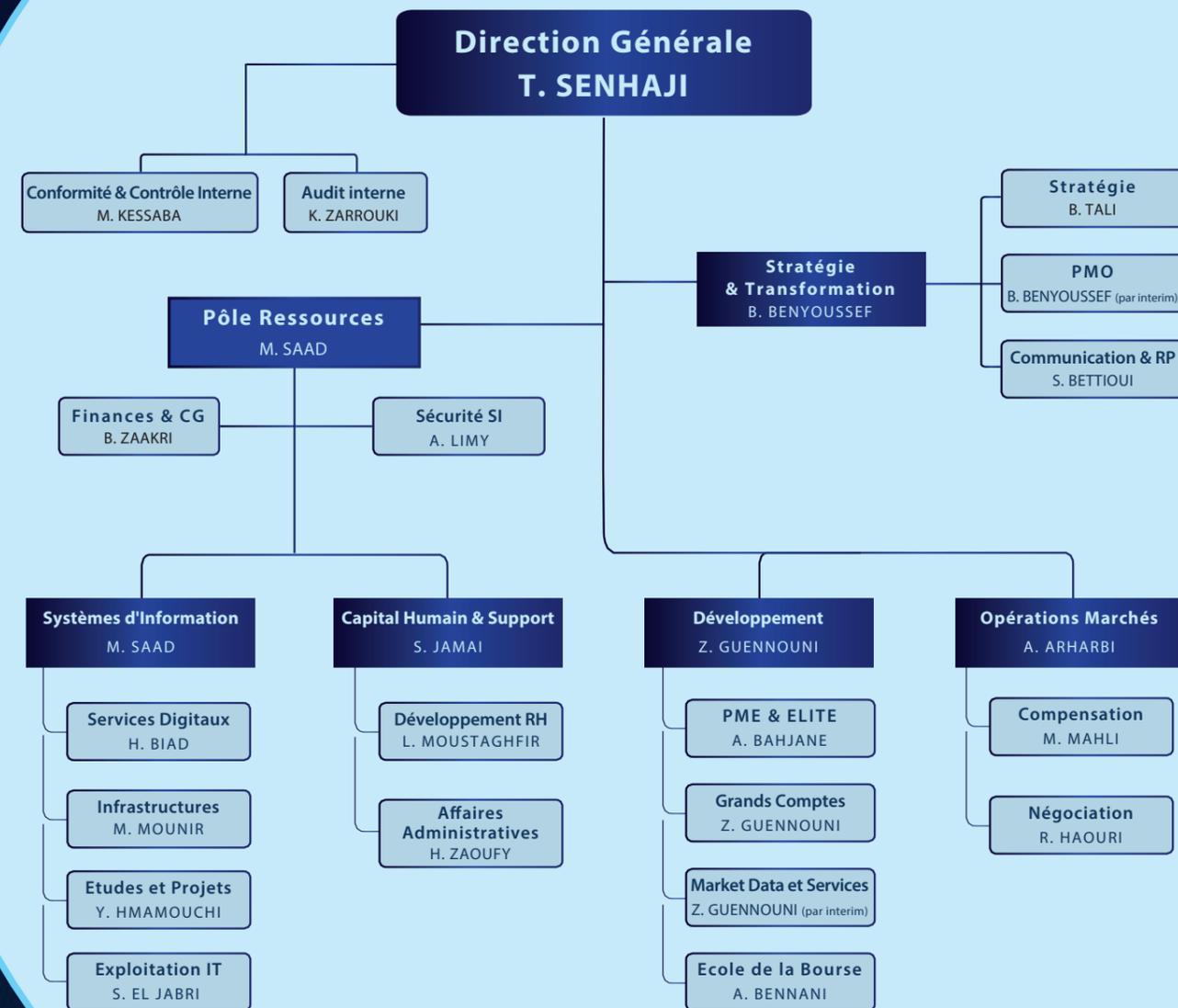
COMITÉ DE DIRECTION

Badr BENYOUSSEF Directeur Exécutif Stratégie et Transformation	Zineb GUENNOUNI Directrice Exécutive Développement	Mohamed SAAD Directeur Général Adjoint En charge du Pôle Ressources	Tarik SENHAJI Directeur Général	Sanâ JAMAI Directeur du Capital Humain & Support	Ahmed ARHARBI Directeur Exécutif Operations Marchés
--	---	---	---	---	--



ORGANIGRAMME

au 31 décembre 2023



Pôle Direction Département

LE MARCHÉ EN 2023

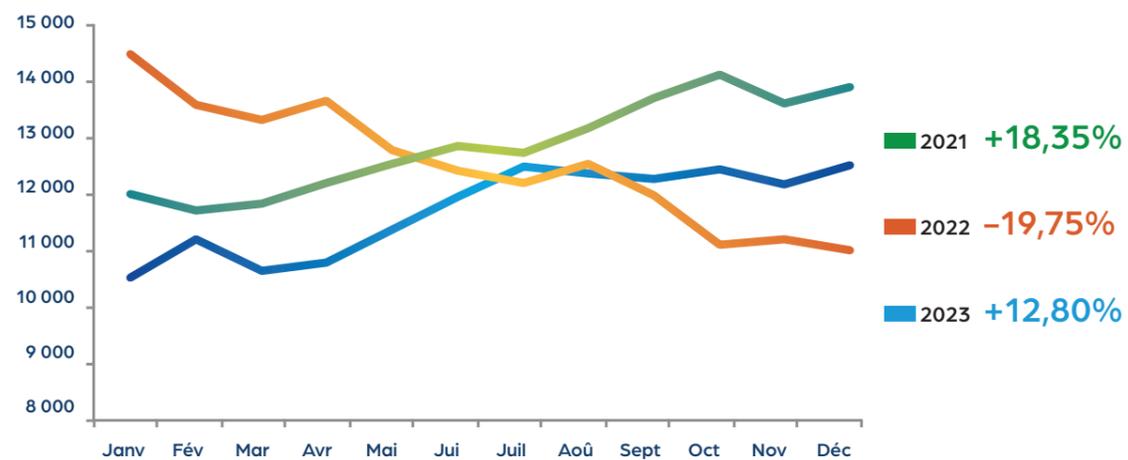


LE MARCHÉ EN 2023

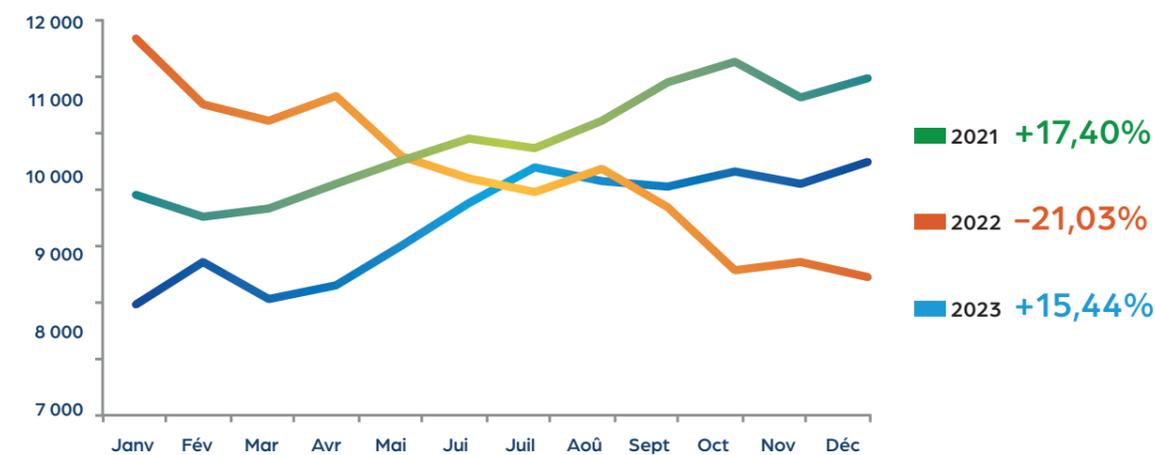


PRINCIPAUX INDICES DE LA BOURSE DE CASABLANCA

Evolution mensuelle du masi.



Evolution mensuelle du masi.20



CAPITALISATION BOURSIÈRE

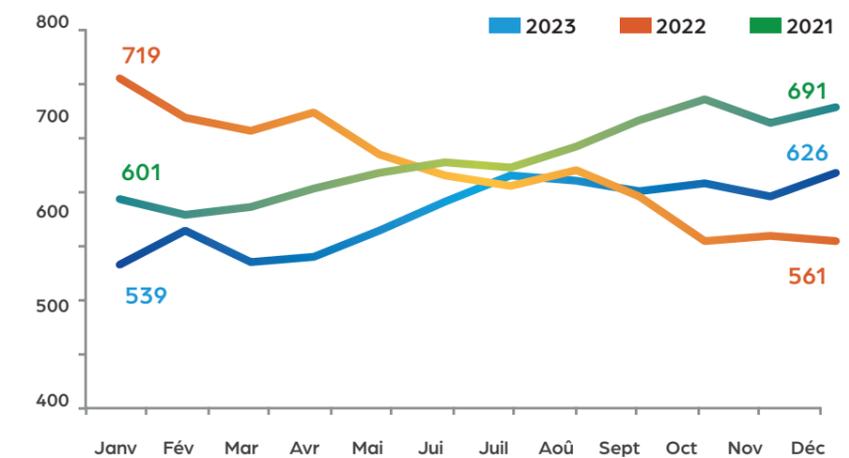
Performances des indices sectoriels

Indice sectoriel	Performance 2023	Performance 2022	Performance 2021
Masi Participation et promotion immobilières	114,5%	-27,2%	40,3%
Masi Loisirs et Hôtels	81,6%	3,9%	-3,7%
Masi Santé	79,7%	-8,0%	(*)
Masi Sociétés de portefeuilles – Holdings	47,4%	-27,1%	-5,4%
Masi Bâtiment et matériaux de construction	37%	-35,0%	29,6%
Masi Services de transport	28,7%	-22,8%	33,3%
Masi Banques	18,1%	-17,2%	15,6%
Masi.20	15,44%	-21,03%	17,40%
Masi.	12,8%	-19,75%	18,35%
Masi Assurances	7,8%	-16,8%	25,9%
Masi Sociétés de placement immobilier	7,1%	-3,0%	8,3%
Masi Agroalimentaire / Production	6,1%	-19,3%	19,6%
Masi Télécommunications	5,3%	-31,9%	-3,8%
Masi Sociétés de financement et autres activités financières	2,0%	-20,3%	18,9%
Masi Electricité	0,2%	4,6%	14,8%
Masi Transport	-0,9%	-7,2%	7,9%
Masi Matériels, logiciels et services informatiques	-3,6%	-6,9%	11,6%
Masi Boissons	-7,7%	-5,8%	12,3%
Masi Distributeurs	-7,9%	-10,3%	52,0%
Masi Pétrole et gaz	-13,0%	-16,4%	43,8%
Masi Ingénieries et biens d'équipement industriels	-17,2%	-13,8%	79,3%
Masi Chimie	-20,0%	-16,1%	58,6%
Masi Sylviculture et papier	-24,8%	25,4%	59,4%
Masi Ingénieries et biens d'équipement industriels	-25,8%	-10,4%	179,7%
Masi Mines	-30,4%	32,7%	20,9%

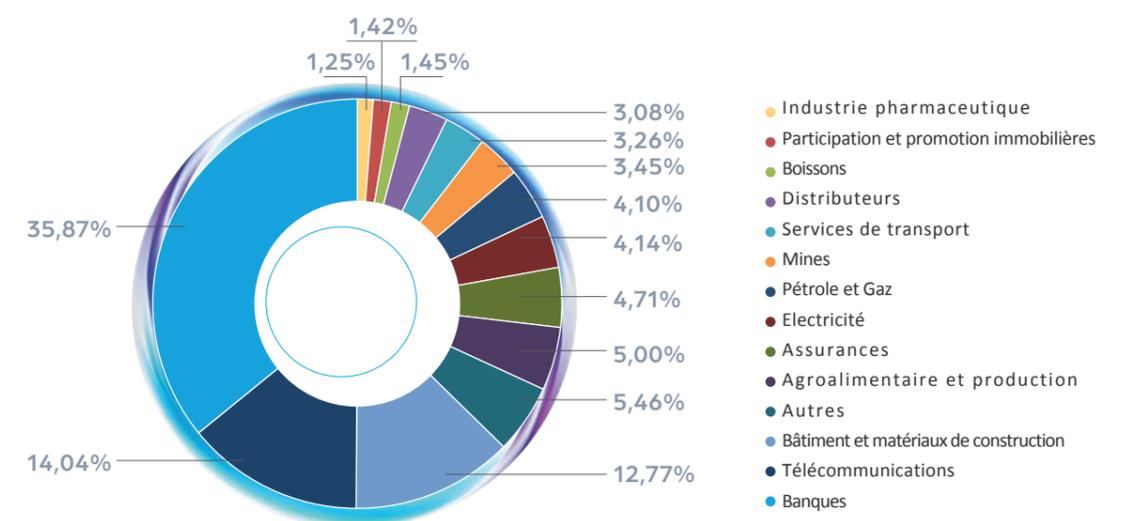
(*) : Secteur créé en 2022

Évolution mensuelle de la capitalisation boursière

(en milliards de MAD)



Répartition de la capitalisation boursière par secteur

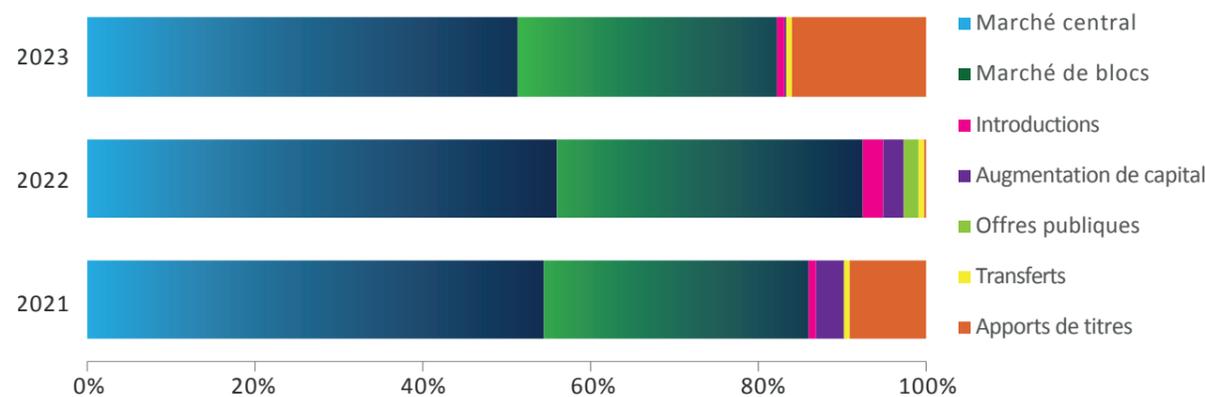


VOLUME GLOBAL

Volume global (en millions de MAD)

Classe / Marché	2021	2022	2023	Variation 2022-2023
Actions	74 557,0	57 354,1	64 873,6	13,1%
Marché central	40 781,4	32 274,7	33 371,9	3,4%
Marché de blocs	23 474,0	20 821,0	20 092,1	-3,5%
Introductions	600,0	1 371,7	600,0	-56,3%
Augmentations de capital	2 392,6	1 376,1	55,5	-96,0%
Offres publiques	28,2	1 055,8	2,5	-99,8%
Transferts	502,7	391,2	430,0	9,9%
Apports de titres	6 778,1	63,6	10 321,7	16132,3%
Obligations	186,1	324,6	172,1	-47,0%
Marché central	36,1	149,2	58,2	-61,0%
Marché de blocs	130,1	175,4	113,9	-35,1%
Introductions	20,0	-	-	-
TOTAL GENERAL	74 743,1	57 678,7	65 045,7	12,8%

Répartition du volume des transactions par type



Répartition du nombre des transactions-2021/2022/2023

	2021	2022	2023	Variation 2022-2023
Marché Central	263 297	269 926	316 649	17,3%
Actions	263 296	269 911	316 645	17,3%
Obligations	1	15	4	-73,3%
Marché de Blocs	130	109	150	37,6%
Actions	125	103	145	40,8%
Obligations	5	6	5	-16,7%
TOTAL GÉNÉRAL	263 427	270 035	316 799	17,3%

APPELS AU MARCHÉ ET OPÉRATIONS SUR TITRES

Offres publiques

Entreprise	Date de l'opération	Catégorie de l'opération	Prix du titre (en MAD)	Nombre de titres visés par l'offre	Nombre de titres demandés	Nombre de souscripteurs	Montant de l'opération (en MMAD)
CREDIT DU MAROC	01/03/2023	Offre Publique d'Achat	502	1 149 227	82	7	576,9
TIMAR	10/07/2023	Offre Publique d'Achat	385	108 927	5 329	19	41,9

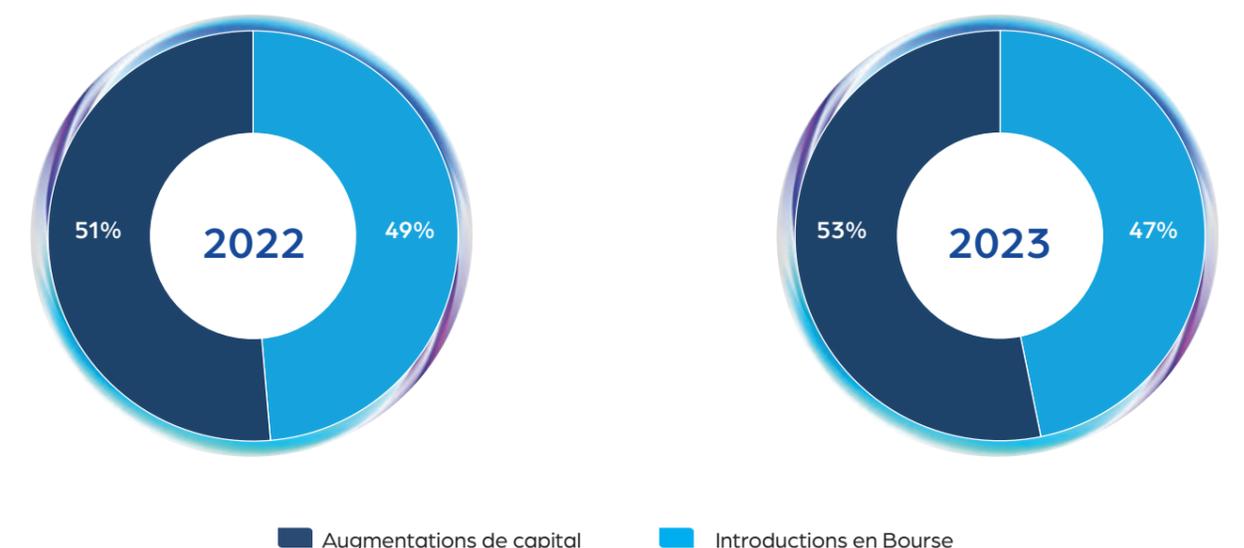
Introductions en Bourse

Entreprise	Date de l'introduction	Nature de l'opération	Cours (en MAD)	Nombre de titres offerts	Nombre de titres demandés	Nombre de souscripteurs	Montant souscrit (en MMAD)	Montant attribué (en MMAD)
CFG BANK	18/12/2023	Augmentation de capital en numéraire	110	5 454 545	189 480 738	23 634	20 843	600,0

Augmentations de capital

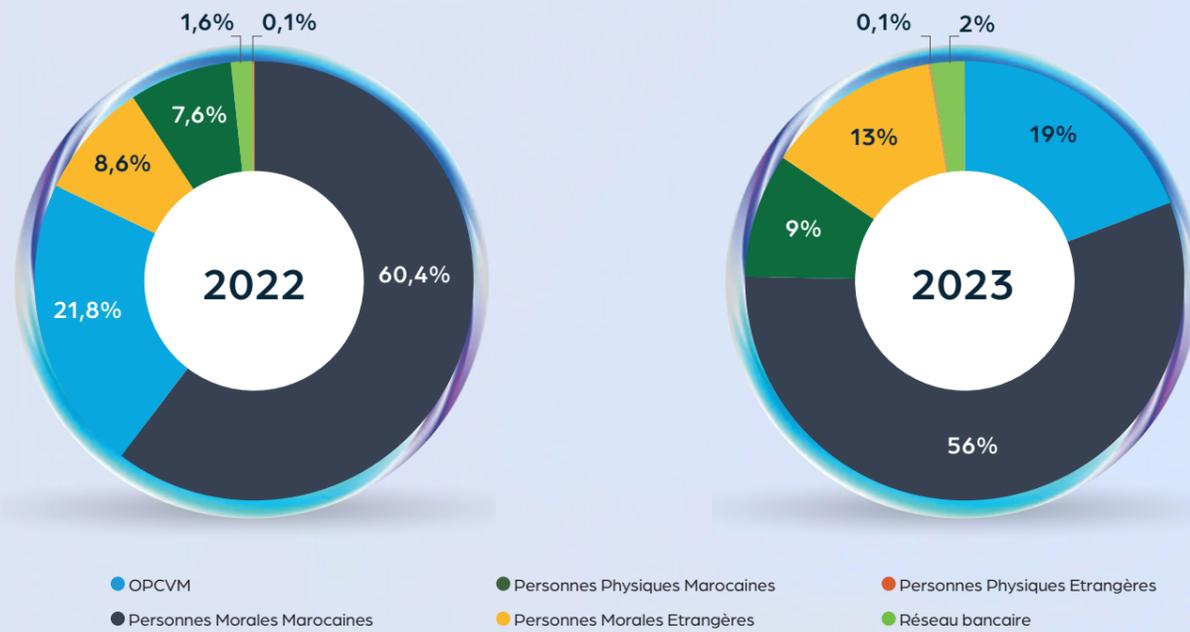
Entreprise	Date de l'opération	Type de l'opération	Prix d'émission en MAD	Nombre de titres émis	Part de l'opération dans le nouveau capital	Montant de l'opération (en MMAD)
HIGHTECH PAYMENT SYSTEMS	25/07/2023	Souscription en numéraire sans droit préférentiel	1500,00	37 020	4,99%	55,5
BANK OF AFRICA	11/10/2023	Incorporation de réserves et attribution d'actions gratuites	165,00	3.795.815	1,78%	626,3

Répartition des capitaux levés sur le marché boursier par type de transaction



PROFIL DES INVESTISSEURS*

Répartition du volume des transactions par profil d'investisseur



OPCVM

Structure de l'actif net des OPCVM en 2023

Catégorie	Actif net au 31 décembre		Variation Annuelle
	Montant (en milliards de MAD)	Part	
Actions	43,1	7,7%	13,8%
Diversifiés	60,7	10,8%	4,7%
Monétaire	83,4	14,9%	-6,4%
Obligations CT	85,7	15,3%	83,1%
Obligations MLT	278,3	49,7%	8,2%
Contractuel	8,4	1,5%	-28,3%
TOTAL	559,8	100%	11,7%

* Source AMMC.

RÉSULTATS FINANCIERS EN 2023



RÉSULTATS FINANCIERS EN 2023

RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale mixte en date du 14 juin 2022, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société Bourse de Casablanca SA (la « société »), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2023, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 758 477 798,26 MAD dont un bénéfice net de 10 891 390,3MAD.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société Bourse de Casablanca SA au 31 décembre 2023, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 31 mai 2024

Les Commissaires aux Comptes

BDO



Amine Baakili - Associé

MAZARS AUDIT ET CONSEIL



Abdou Souleye Diop - Associé

SELON LE CODE GÉNÉRAL DE LA NORMALISATION COMPTABLE (CGNC)

BILAN

(en MAD)

ACTIF	EXERCICE			EXERCICE PRECEDENT NET
	Brut	Amortissements et Provisions	Net	
Immobilisations en non valeurs (A)	19.426.662,44	12.527.101,81	6.899.560,63	4.339.085,00
Frais préliminaires				
Charges à répartir sur plusieurs exercices	19.426.662,44	12.527.101,81	6.899.560,63	4.339.085,00
Primes de remboursement des obligations				
Immobilisations incorporelles (B)	250.189.643,02	107.844.994,26	142.344.648,76	149.674.967,64
Immobilisations en Recherche et Développement				
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	249.490.224,39	107.844.994,26	141.645.230,13	149.674.967,64
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	699.418,63		699.418,63	
Immobilisations corporelles [C]	74.161.641,50	54.382.518,63	19.779.122,87	19.288.223,56
Terrains	10.000.000,00		10.000.000,00	10.000.000,00
Constructions	12.845.426,50	9.045.321,23	3.800.105,27	4.442.376,60
Installations techniques, matériel et outillage	2.787.925,82	2.406.943,83	380.981,99	553.171,73
Matériel de transport	65.546,91	42.393,26	23.153,65	16.817,57
Mobilier, Mat. de bureau, Aménag. Divers	48.457.819,20	42.887.860,31	5.569.958,89	4.270.934,59
Autres immobilisations corporelles	4.923,07		4.923,07	4.923,07
Immobilisations corporelles en cours				
Immobilisations financières (D)	54.066.489,78		54.066.489,78	53.134.406,37
Prêts immobilisés	33.891,78		33.891,78	101.808,37
Autres créances financières	32.598,00		32.598,00	32.598,00
Titres de participation	54.000.000,00		54.000.000,00	53.000.000,00
Autres titres immobilisés				
Ecarts de conversion actif (E)				
Diminution des créances immobilisées				
Augmentation des dettes financières				
TOTAL I (A+B+C+D+E)	397.844.436,74	174.754.614,70	223.089.822,04	226.436.682,57
Stocks (F)				
Marchandises				
Matières et fournitures consommables				
Produits en cours				
Produits intermédiaires et produits résiduels				
Produits finis				
Créances de l'actif circulant (G)	59.086.583,07	1.694.183,33	57.392.399,74	52.428.017,03
Fournis, débiteurs, avances et acomptes	10.700,00		10.700,00	3.800,00
Clients et comptes rattachés	19.547.036,47	1.694.183,33	17.852.853,14	24.340.995,83
Personnel				46.576,61
Etat	7.768.587,05		7.768.587,05	13.091.632,65
Comptes d'associés	22.401.484,72		22.401.484,72	8.638.225,94
Autres débiteurs	620,00		620,00	20.000,00
Comptes de régularisation Actif	9.358.154,83		9.358.154,83	6.286.786,00
Titres valeurs de placement (H)	526.709.798,56		526.709.798,56	530.150.591,46
Ecarts de conversion actif (éléments circulants) (I)	1.838,09		1.838,09	19.240,24
TOTAL II (F+G+H+I)	585.798.219,72	1.694.183,33	584.104.036,39	582.597.848,73
Trésorerie-Actif	9.887.987,98		9.887.987,98	11.012.622,53
Chèques et valeurs à encaisser				
Banques, T.G et C.C.P	9.879.863,16		9.879.863,16	11.003.941,37
Caisse, Régie d'avances et accreditifs	8.124,82		8.124,82	8.681,16
TOTAL III	9.887.987,98		9.887.987,98	11.012.622,53
TOTAL GENERAL I+II+III	993.530.644,44	176.448.798,03	817.081.846,41	820.047.153,83

ACTIF

ACTIF

TRESORERIE

BILAN

(en MAD)

PASSIF	EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
CAPITAUX PROPRES	758.506.065,29	752.652.407,69
Capital social ou personnel (1)	387.517.900,00	387.517.900,00
Moins : actionnaires, capital souscrit non appelé		
Capital appelé	387.517.900,00	387.517.900,00
Dont versé	387.517.900,00	387.517.900,00
Prime d'émission, de fusion, d'apport	3.206.518,20	3.206.518,20
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	10.507.495,10	10.050.774,72
Autres réserves	197.954.512,05	197.954.512,05
Report à nouveau (2)	148.428.249,64	144.788.295,11
Résultat en instance d'affectation		
Résultat net de l'exercice (2)	10.891.390,30	9.134.407,61
Total des capitaux propres (A)	758.506.065,29	752.652.407,69
Capitaux propres assimilés (B)	-28.267,03	4.000,24
Provisions réglementées	-28.267,03	4.000,24
Dettes de financement (C)		
Emprunts obligataires		
Autres dettes de financement		
Provisions durables pour risques et charges (D)		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Ecarts de conversion-passif (E)		
Augmentation des créances immobilisées		
Diminution des dettes de financement		
TOTAL I (A+B+C+D+E)	758.477.798,26	752.656.407,93
Dettes du passif circulant (F)	48.535.353,19	57.084.266,54
Fournisseurs et comptes rattachés	6.824.763,52	8.256.796,99
Clients créditeurs, avances et acomptes		
Personnel	13.743.843,82	13.396.814,34
Organismes sociaux	2.460.234,25	2.664.986,97
Etat	10.119.859,08	11.536.011,80
Comptes d'associés		
Autres créanciers	13.162.652,52	18.221.656,44
Comptes de régularisation passif	2.224.000,00	3.008.000,00
Autres provisions pour risques et charges (G)	10.001.838,09	10.019.240,24
Ecarts de conversion - passif (Eléments circulants) (H)	66.856,87	16.543,26
TOTAL II (F+G+H)	58.604.048,15	67.120.050,04
TRESORERIE PASSIF		270.695,86
Crédits d'escompte		
Crédits de trésorerie		
Banques (Soldes créditeurs)		270.695,86
TOTAL III		270.695,86
TOTAL GENERAL I+II+III	817.081.846,41	820.047.153,83

PASSIF

PASSIF

TRESORERIE

(1) Capital personnel débiteur
(2) Bénéficiaire (+), déficitaire (-)

COMPTES DE PRODUITS ET CHARGES

(en MAD) – (HORS TAXE)

DESIGNATION	OPERATIONS		TOTALS DE L'EXERCICE 3 = 2 + 1	TOTALS DE L'EXERCICE PRECEDENT 4
	Propres à l'exercice 1	Concernant les exercices précédents 2		
I – Produits d'exploitation	107.762.948,10		107.762.948,10	116.916.951,85
Ventes de marchandises (en l'état)				
Ventes de biens et services produits	106.991.680,64		106.991.680,64	115.628.625,47
Chiffres d'affaires	106.991.680,64		106.991.680,64	115.628.625,47
Variation de stocks de produits (1)				
Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même				
Subventions d'exploitation				
Autres produits d'exploitation	20.000,00		20.000,00	20.000,00
Reprises d'exploitation : transferts de charges	751.267,46		751.267,46	1.268.326,38
TOTAL I	107.762.948,10		107.762.948,10	116.916.951,85
II – Charges d'exploitation	103.069.875,57	36.934,66	103.106.810,23	107.052.159,46
Achats revendus (2) de marchandises				
Achats consommés (2) de matières et fournitures	2.446.402,65	18.270,27	2.464.672,92	2.322.731,79
Autres charges externes	22.037.002,00	18.664,39	22.055.666,39	23.487.596,16
Impôts et taxes	10.431.320,66		10.431.320,66	12.651.333,12
Charges de personnel	49.962.753,08		49.962.753,08	49.012.319,79
Autres charges d'exploitation	1.332.000,00		1.332.000,00	1.332.000,00
Dotations d'exploitation	16.860.397,18		16.860.397,18	18.246.178,60
TOTAL II	103.069.875,57	36.934,66	103.106.810,23	107.052.159,46
III – Résultat d'exploitation (I-II)	4.693.072,53	-36.934,66	4.656.137,87	9.864.792,39
IV – Produits financiers	13.323.285,01		13.323.285,01	5.349.496,90
Produits des titres de particuliers et autres titres immobilisés				
Gains de change	270.927,77		270.927,77	409.099,89
Intérêts et autres produits financiers	13.033.117,00		13.033.117,00	4.469.244,49
Reprises financières : transfert charges	19.240,24		19.240,24	471.152,52
TOTAL IV	13.323.285,01		13.323.285,01	5.349.496,90
V – Charges financières	167.116,42		167.116,42	443.347,05
Charges d'intérêts				
Pertes de change	165.278,33		165.278,33	423.698,68
Autres charges financières				408,13
Dotations financières	1.838,09		1.838,09	19.240,24
TOTAL V	167.116,42		167.116,42	443.347,05
VI – Résultat financiers (IV-V)	13.156.168,59		13.156.168,59	4.906.149,85
VII – Résultat courant (III+VI)	17.849.241,12	-36.934,66	17.812.306,46	14.770.942,24

1) Variation de stocks : stock final - stock initial augmentation (+); diminution (-)
2) Achats revendus ou consommés : achats - variation de stocks

COMPTES DE PRODUITS ET CHARGES

(en MAD) – (HORS TAXE)

DESIGNATION	OPERATIONS		TOTALS DE L'EXERCICE 3 = 2 + 1	TOTALS DE L'EXERCICE PRECEDENT
	Propres à l'exercice 1	Concernant les exercices précédents 2		
VIII – Produits non courants	1.520.340,08		1.520.340,08	2.420.303,87
Produits des cessions d'immobilisations	9.310,67		9.310,67	
Subventions d'équilibre				
Reprises sur subventions d'investissement				
Autres produits non courants	1.478.762,14		1.478.762,14	2.367.907,24
Reprises non courantes; transferts de charges	32.267,27		32.267,27	52.396,63
TOTAL VIII	1.520.340,08		1.520.340,08	2.420.303,87
IX – Charges non courantes	3.875.105,24		3.875.105,24	2.612.718,50
Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées				
Subventions accordées				
Autres charges non courantes	3.875.105,24		3.875.105,24	612.718,50
Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions				2.000.000,00
TOTAL IX	3.875.105,24		3.875.105,24	2.612.718,50
X – Résultat non courant (VIII-IX)	-2.354.765,16		-2.354.765,16	-192.414,63
XI – Résultat avant impôts (VII+X)	15.494.475,96	-36.934,66	15.457.541,30	14.578.527,61
XII – Impôts sur les bénéfices	4.566.151,00		4.566.151,00	5.444.120,00
XIII – Résultat net (XI-XII)	10.928.324,96	-36.934,66	10.891.390,30	9.134.407,61
XIV – Total des produits (I+IV+VII)	122.606.573,19		122.606.573,19	124.686.752,62
XV – Total des charges (II+V+IX+XIII)	111.678.248,23	36.934,66	111.715.182,89	115.552.345,01
XVI – Résultat net (total des produits-total des charges)	10.928.324,96	-36.934,66	10.891.390,30	9.134.407,61

NON COURANT

EXPLOITATION

FINANCIER

ÉTAT DES SOLDES DE GESTION (E.S.G)

I - Tableau de formation des résultats (T.F.R)

DESIGNATION		EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
1	Ventes de Marchandises (en l'état)		
2	(-) Achats revendus de marchandises		
I	(=) Marge brutes ventes en l'état		
II	(+) Production de l'exercice (3+4+5)	106.991.680,64	115.628.625,47
3	Ventes de biens et services produits	106.991.680,64	115.628.625,47
4	Variation stocks produits		
5	Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même		
III	(-) Consommations de l'exercice (6+7)	24.520.339,31	25.810.327,95
6	Achats consommés de matières et fournitures	2.464.672,92	2.322.731,79
7	Autres charges externes	22.055.666,39	23.487.596,16
IV	(=) Valeur ajoutée (I+II+III)	82.471.341,33	89.818.297,52
8	(+) Subventions d'exploitation		
V	(-) Impôts et taxes	10.431.320,66	12.651.333,12
10	(-) Charges de personnel	49.962.753,08	49.012.319,79
	(=) Excedent brut d'exploitation (EBE) ou insuffisance brute d'exploitation (IBE)	22.077.267,59	28.154.644,61
11	(+) Autres produits d'exploitation	20.000,00	20.000,00
12	(-) Autres charges d'exploitation	1.332.000,00	1.332.000,00
13	(+) Reprises d'exploitation, transferts de charges	751.267,46	1.268.326,38
14	(-) Dotations d'exploitation	16.860.397,18	18.246.178,60
VI	(=) Résultat d'exploitation (+ou-)	4.656.137,87	9.864.792,39
VII	(+ ou -) Résultat financier	13.156.168,59	4.906.149,85
VIII	(=) Résultat courant (+ou-)	17.812.306,46	14.770.942,24
IX	15 (+ ou -) Résultat non courant	-2.354.765,16	-192.414,63
	(-) Impôts sur les résultats	4.566.151,00	5.444.120,00
X	(=) Résultat net de l'exercice	10.891.390,30	9.134.407,61

II - Capacité d'autofinancement (C.A.F) – autofinancement

DESIGNATION		EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
1	Résultat net de l'exercice	10.891.390,30	9.134.407,61
	Bénéfice	10.891.390,30	9.134.407,61
	Perte		
2	(+) Dotations d'exploitation ⁽¹⁾	16.727.997,18	17.519.844,47
3	(+) Dotations financières ⁽¹⁾		
4	(+) Dotations non courantes ⁽¹⁾	3.000.000,00	2.000.000,00
5	(-) Reprises d'exploitation ⁽²⁾		192.059,71
6	(-) Reprises financières ⁽²⁾		466.301,63
7	(-) Reprises non courantes ⁽²⁾	32.267,27	52.396,63
8	(-) Produits des cessions d'immobilisation	9.310,67	
9	(+) Valeurs nettes d'amortissement, des immobilisations cédées		
XI	Capacité d'autofinancement (C.A.F.)	30.577.809,54	27.943.494,11
10	(-) Distributions de bénéfices	5.037.732,70	10.036.713,61
XII	Autofinancement	25.540.076,84	17.906.780,50

(1) à l'exclusion des dotations relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie

(2) à l'exclusion des reprises relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie

(3) Y compris reprises sur subventions d'investissement

TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE

I - Synthèse des masses du bilan

MASSES	EXERCICE A	EXERCICE PRECEDENT B	VARIATION (A-B)	
			Emplois C	Ressources D
1 Financement permanent	758.477.798,26	752.656.407,93		5.821.390,33
2 Moins actif immobilisé	223.089.822,04	226.436.682,57		3.346.860,53
3 = Fonds de roulement fonctionnel (A) (1-2)	535.387.976,22	526.219.725,36		9.168.250,86
4 Actif circulant	584.104.036,39	582.597.848,73	1.506.187,66	
5 Moins passif circulant	58.604.048,15	67.120.050,04	8.516.001,89	
6 = Besoins de financement global (B) (4-5)	525.499.988,24	515.477.798,69	10.022.189,55	
7 Trésorerie nette (actif - passif) (A-B)	9.887.987,98	10.741.926,67		853.938,69

II - Emploi et ressources

	EXERCICE		EXERCICE PRECEDENT	
	Emplois	Ressources	Emplois	Ressources
I. RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE				
Autofinancement (A)		25.540.076,84		17.906.780,50
+ Capacité d'autofinancement		30.577.809,54		27.943.494,11
- Distributions de bénéfices		5.037.732,70		10.036.713,61
Cessions et réductions d'immobilisations (B)		218.735,70		32.316,63
+ Cessions d'immobilisations incorporelles				
+ Cessions d'immobilisations corporelles		9.310,67		
+ Cessions d'immobilisations financières				
+ Récupérations sur créances immobilisées		209.425,03		32.316,63
Augmentations des capitaux propres et assimilés (C)				
+ Augmentations de capital, apports				
+ Subvention d'investissement				
Augmentations des dettes de financement (D) (nettes de primes de remboursement)				
I. TOTAL RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)		25.758.812,54		17.939.097,13
II. EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE				
Acquisitions et augmentations d'immobilisations (E)	10.721.245,27		2.052.214,20	
+ Acquisitions d'immobilisations incorporelles	7.174.038,57		996.350,00	
+ Acquisitions d'immobilisations corporelles	2.405.698,26		1.055.864,20	
+ Acquisitions d'immobilisations financières	1.000.000,00			
+ Augmentation des créances immobilisées	141.508,44			
Remboursement des capitaux propres (F)				
Remboursement des dettes de financement (G)				
Emplois en non valeurs (H)	5.869.316,41		231.562,47	
II. TOTAL EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)	16.590.561,68		2.283.776,67	
III. Variation du besoin de financement global (B.F.G.)	10.022.189,55		6.325.576,10	
IV. Variation de la trésorerie		853.938,69	9.329.744,36	
TOTAL GENERAL	26.612.751,23	26.612.751,23	17.939.097,13	17.939.097,13

III - Tableau des provisions

NATURE	MONTANT DEBUT EXERCICE	DOTATIONS			REPRISES			MONTANT FIN EXERCICE
		Exploitation	Financières	Non courantes	Exploitation	Financières	Non courantes	
1. Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé								
2. Provisions réglementées	4.000,24						32.267,27	-28.267,03
3. Provisions durables pour risques et charges								
SOUS TOTAL (A)	4.000,24						32.267,27	-28.267,03
4. Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	2.313.050,79	132.400,00			751.267,46			1.694.183,33
5. Autres Provisions pour risques et charge	10.019.240,24		1.838,09		19.240,24			10.001.838,09
6. Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie								
SOUS TOTAL (B)	12.332.291,03	132.400,00	1.838,09		751.267,46	19.240,24		11.696.021,42
TOTAL (A+B)	12.336.291,27	132.400,00	1.838,09		751.267,46	19.240,24	32.267,27	11.667.754,39

IV - Tableau des créances

CREANCES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRES ANALYSES			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en Devises	Montants sur l'Etat et Organismes Publics	Montants sur les Entreprises liées	Montants représentés par Effets
Actif Immobilisé	66.489,78	32.598,00	33.891,78					
Prêts immobilisés	33.891,78		33.891,78					
Autres créances financières	32.598,00	32.598,00						
Actif circulant	59.086.583,07	48.588.792,62	10.497.790,45	1.199.803,62	8.375.487,05	38.027.706,57		
Fournisseurs débiteurs	10.700,00	10.700,00			6.900,00			
Clients et comptes rattachés	19.547.036,47	9.049.246,02	10.497.790,45	1.199.803,62	600.000,00	15.626.221,85		
Personnel								
Etat	7.768.587,05	7.768.587,05			7.768.587,05			
Comptes d'associés	22.401.484,72	22.401.484,72				22.401.484,72		
Autres débiteurs	620,00	620,00						
Compte de régularisation actif	9.358.154,83	9.358.154,83						
TOTAUX	59.153.072,85	32.598,00	48.622.684,40	10.497.790,45	1.199.803,62	8.375.487,05	38.027.706,57	

V - Tableau des dettes

DETTES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRES ANALYSES		
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non payées	Montants en devises	Montants sur l'Etat et organismes publics	Montants sur les entreprises liées
Financement							
Emprunts obligataires							
Autres dettes de financement							
Du passif circulant	48.535.353,19	48.535.353,19			3.897.685,55	16.198.481,66	6.066.597,31
Fournisseurs et comptes rattachés	6.824.763,52	6.824.763,52			3.897.685,55		
Clients créditeurs, avances et acomptes							
Personnel	13.743.843,82	13.743.843,82					
Organismes sociaux	2.460.234,25	2.460.234,25				314.004,62	
Etat	10.119.859,08	10.119.859,08				10.119.859,08	
Comptes d'associés							
Autres créanciers	13.162.652,52	13.162.652,52				5.764.617,96	6.066.597,31
Comptes de régularisation- Passif	2.224.000,00	2.224.000,00					
TOTAUX	48.535.353,19	48.535.353,19			3.897.685,55	16.198.481,66	6.066.597,31

ENGAGEMENTS FINANCIERS RECUS OU DONNES HORS OPERATIONS DE CREDIT-BAIL

ENGAGEMENTS DONNES	MONTANT DE L'EXERCICE	MONTANT DE L'EXERCICE PRECEDENT
Avals et cautions	32 598,00	32 598,00
ENGAGEMENTS REÇUS	MONTANT DE L'EXERCICE	MONTANT DE L'EXERCICE PRECEDENT
Avals et cautions	15.948.760,00	22.942.271,00

RÈGLES & MÉTHODES COMPTABLES

Référentiel comptable

Les états financiers de la Bourse de Casablanca relatifs à l'exercice clos au 31 décembre 2023 ont été préparés conformément aux normes «International Financial Reporting Standards» (IFRS) telles qu'adoptées par l'Union Européenne. Ils comprennent des informations comparatives pour l'exercice 2021 retraitées conformément aux mêmes normes.

Aucune application anticipée des normes autorisées par le référentiel comptable international n'a été opérée par la Bourse de Casablanca.

La Bourse de Casablanca n'a aucune obligation de présenter ses comptes en normes IFRS, c'est une volonté du Top management de la société afin de répondre aux impératifs de la mondialisation et de se mettre à niveau par rapport au contexte international et national.

Les normes comptables internationales comprennent les IFRS (International Financial Reporting Standards), les IAS (International Accounting Standards) et leurs interprétations SIC et IFRIC (Standards Interpretations Committee et International Financial Reporting Interpretations Committee).

Immobilisations incorporelles

Elles comprennent exclusivement les logiciels acquis (non générés en interne). La comptabilisation de ces logiciels est effectuée au coût historique diminué du cumul des amortissements.

La durée d'utilité des logiciels est estimée à 60 mois. Le mode d'amortissement retenu par la Bourse de Casablanca est le mode linéaire.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût historique, diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur. Le coût historique comprend les coûts directement attribuables à l'acquisition. Les coûts ultérieurs sont inclus dans la valeur nette comptable de l'actif ou constatés comme actif séparé, selon le cas, uniquement lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs liés à l'élément reviennent à la société et que le coût de l'élément puisse être évalué de manière fiable.

Tous les autres coûts de réparation et de maintenance sont comptabilisés dans le compte de résultat au cours de l'exercice où ils sont encourus. Les valeurs résiduelles sont estimées non significatives.

Le mode d'amortissement retenu par la Bourse de Casablanca est le mode linéaire.

Les immobilisations corporelles acquises au moyen de contrats de crédit-bail sont amorties sur la durée d'utilité du bien.

Placements

Les placements détenus par la Bourse de Casablanca sont classés dans les catégories suivantes : actifs financiers à la juste valeur constatée en résultat, prêts et créances, et actifs financiers disponibles à la vente. La classification dépend de l'intention de gestion. Elle est déterminée à la date de comptabilisation initiale et revue à chaque clôture.

Actifs financiers à la juste valeur constatée en résultat

Cette catégorie se décompose en deux sous-catégories : actifs financiers détenus à des fins de transaction et ceux désignés comme étant à la juste valeur constatée en résultat sur option initiale. Les placements sont classés dans cette catégorie lorsqu'ils sont acquis principalement en vue d'être vendus à court terme ou lorsqu'ils sont ainsi désignés par la direction.

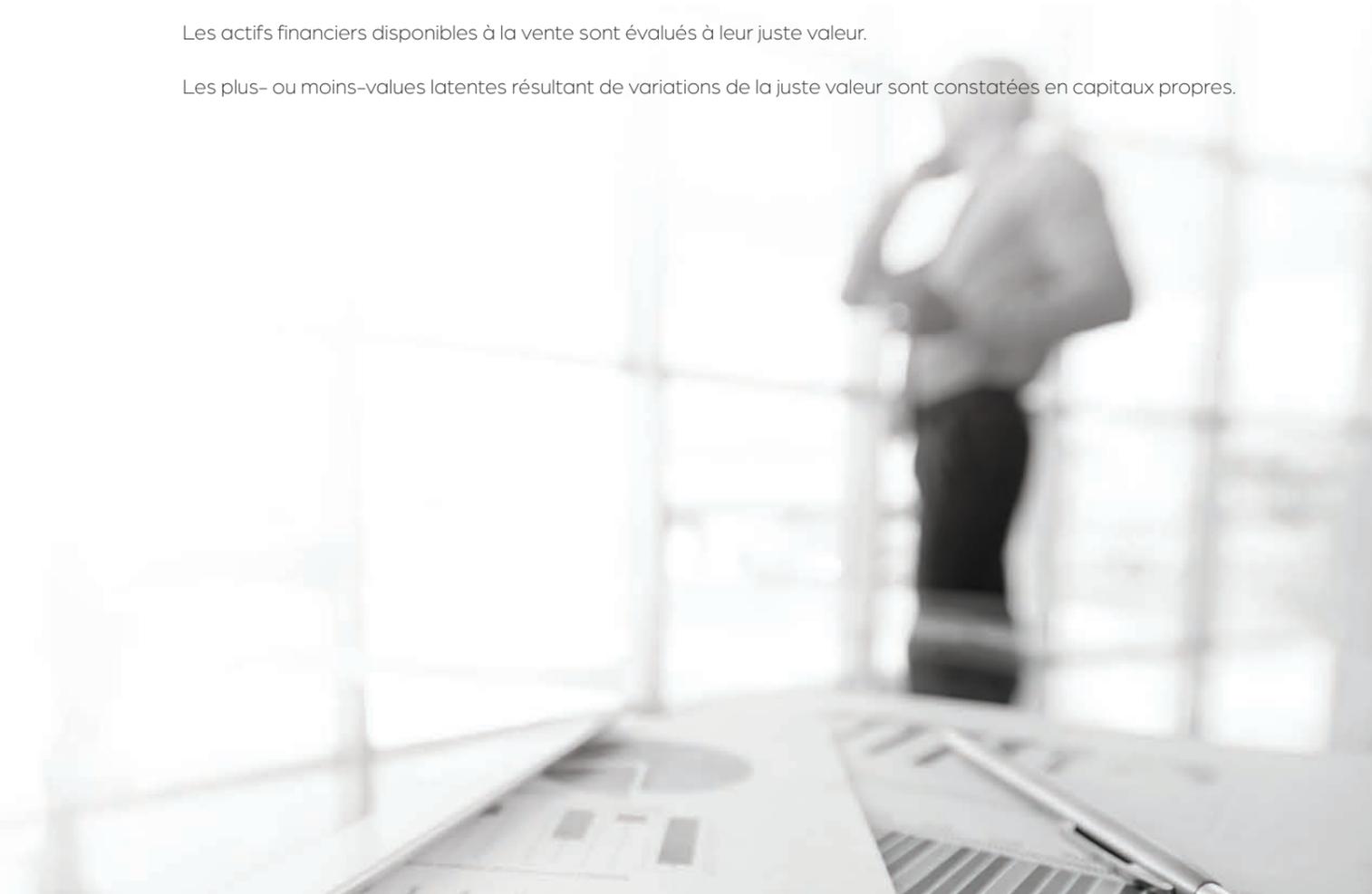
Dans le cadre de l'évaluation de ces actifs, la Bourse de Casablanca s'est basée sur leurs valeurs liquidatives publiées à la date de clôture.

Actifs financier disponibles à la vente

Les actifs financiers disponibles à la vente sont désignés comme étant tels ou ne sont pas classés dans l'une des autres catégories. Ils figurent au bilan en actifs non courants car la société n'a pas l'intention de les céder dans les douze mois qui suivent la date de clôture.

Les actifs financiers disponibles à la vente sont évalués à leur juste valeur.

Les plus- ou moins-values latentes résultant de variations de la juste valeur sont constatées en capitaux propres.



CONTACTS UTILES



SOCIÉTÉS DE BOURSE

ALMA FINANCE GROUP

92, Bd d'Anfa 20040, 8^{ème} étage – Casablanca
Tél.: (212) 522 58 12 02 • Fax : (212) 522 58 11 74
www.almafinance.com

ARTBOURSE

16, Rue Ksar Sghir, CIL – Casablanca
Tél.: (212) 522 95 09 09 • Fax : (212) 522 36 32 86
www.artbourse.ma

ATLAS CAPITAL BOURSE

88, Rue EL Marrakchi – Quartier Hippodrome – Casablanca
Tél.: (212) 522 23 76 02 • Fax : (212) 522 36 87 84
www.atlascapital.ma

ATTIJARI INTERMÉDIATION

163, Av. Hassan II, 20 000 – Casablanca
Tél.: (212) 522 43 68 21 • Fax : (212) 522 20 25 15
www.ati.ma

BMCE CAPITAL BOURSE

63, Bd. Moulay Youssef, 3^{ème} étage – Casablanca
Tél.: (212) 522 49 29 39 • Fax : (212) 522 48 10 68
www.bmcecapitalbourse.com

BMCI BOURSE

315, Bd. Bir Anzarane, Imm. Romandie – Casablanca
Tél.: (212) 522 95 38 00 • Fax : (212) 522 39 32 09
www.bmci.ma

CAPITAL TRUST SECURITIES

50 Bd. Rachidi, 20.000 – Casablanca
Tél.: (212) 522 46 63 66 • Fax : (212) 522 49 13 07
www.capitaltrust.ma

CDG CAPITAL BOURSE

9, Bd. Kennedy – Casablanca
Tél.: (212) 522 36 20 20 • Fax : (212) 522 36 78 78
www.cdgcapitalbourse.ma

CFG MARCHÉS

5-7 Rue Ibn Toufaïl, Quartier Palmier – Casablanca
Tél.: (212) 522 25 01 01 • Fax : (212) 522 98 11 12
www.cfgbank.com

CRÉDIT DU MAROC CAPITAL

48-58, Bd Mohamed V, 4^{ème} étage – Casablanca
Tél.: (212) 522 94 07 44 • Fax : (212) 522 94 07 66
www.cdm.co.ma

ICF AL WASSIT

101, Bd Mohamed Zerktouni – Casablanca
Tél.: (212) 522 36 93 87 • Fax : (212) 522 39 11 09
www.bpbourse.gbp.ma

RED MED SECURITIES

23, Rue Ibnou Hilal, Quartier Racine – Casablanca
Tél.: (212) 522 39 50 00 • Fax : (212) 522 36 86 00
www.redmedcapital.com

MAROC SERVICES INTERMÉDIATION

Imm. Zénith, Rés. Tawfiq, Sidi Maârouf – Casablanca
Tél.: (212) 522 97 49 61 à 65 • Fax : (212) 522 97 49 74
www.msin.ma

SOGÉCAPITAL BOURSE

55, Bd Abdelmoumen – Casablanca
Tél.: (212) 522 43 98 40 • Fax : (212) 522 26 80 18
www.sogecapital.com

UPLINE SECURITIES

37, Bd Abdellatif BenKaddour – Casablanca
Tél.: (212) 522 99 71 71 • Fax : (212) 522 95 49 62
www.uplinegroup.gbp.ma

VALORIS SECURITIES

Angle, Route d'El Jadida et Rue Abou Dabi, Oasis – Casablanca
Tél.: (212) 522 99 89 80 • Fax : (212) 522 25 04 53
www.valorisgroup.ma

WAFABOURSE

163, Avenue Hassan II – Casablanca
Tél.: (212) 522 49 59 69 • Fax : (212) 522 47 46 91
www.wafabourse.com

ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES

ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DES SOCIÉTÉS DE BOURSE (APSB)

Angle Av. des FAR et Rue Arrachid Mohamed – Casablanca
Tél.: (212) 522 54 23 33 • Fax : (212) 522 54 23 36
www.apsb.ma

ASSOCIATION DES SOCIÉTÉS DE GESTION ET FONDIS

D'INVESTISSEMENTS MAROCAINS (ASFIM)
199, Angle Bd Mohamed Zerktouni et Rue Avignon, Résidence Mouna II, 6^{ème} étage n°11 – Casablanca
Tél.: (212) 522 95 12 11 • Fax : (212) 522 95 12 10
www.asfim.ma

INSTITUTIONS DU MARCHÉ

AUTORITE MAROCAINE DU MARCHÉ DES CAPITAUX (AMMC)

Avenue Annakhil, Hay Riad – Rabat – Maroc
Tél.: (212) 537 68 89 00 • Fax : (212) 537 68 89 46
www.ammc.ma

MAROCLEAR

Route d'El Jadida, 18, Cité Laia – Casablanca
Tél.: (212) 522 23 90 00 • Fax : (212) 522 99 44 64
www.maroclear.com

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

DIRECTION DU TRÉSOR ET DES FINANCES EXTÉRIEURES

Bd Mohamed V- Quartier Administratif – Chellah – Rabat
Tél.: (212) 537 67 73 54/55 • Fax : (212) 537 67 75 32
www.finances.gov.ma



MENTIONS LEGALES



Bourse de Casablanca S.A
Registre du commerce : CASA 79057
Adresse : Angle Avenue des Forces Armées Royales
et Rue Arrachid Mohamed - Casablanca - Maroc
Tél.: (212) 522 45 26 26/27 - Fax : (212) 522 45 26 25
contact@casablanca-bourse.com



 /BourseDeCasablanca

 /BoursedeCasa

 /Bourse de Casablanca

 /bourse_de_casablanca

 /LaBoursedeCasablanca